

M. Houde est élu maire de Montréal pour un cinquième terme

L'élection municipale n'est pas complète

Voir en
page 12

Elle aura son épilogue au Conseil par le choix des six membres de l'exécutif élus en trois groupes de deux — Trois paires d'as — Le facteur Houde

Le peuple montréalais vient de se donner un gouvernement municipal. Le Conseil formé d'un maire et de 99 conseillers constitue un véritable gouvernement pour fins locales dont l'étendue des pouvoirs est délimitée par l'autorité provinciale. "La cité de Montréal sera gouvernée par un conseil composé d'un maire et de quatre-vingt-neuf conseillers", précise la Charte. Mais ce choix a été laissé à une minorité: encore hier, la moitié de l'électorat a négligé de se rendre aux urnes. La démocratie est-elle en frais d'abdiquer le droit de suffrage qu'elle reproche aux dictatures de refus à leurs ressortissants? Cette léthargie du civisme semble éternelle: on la retrouve dans plusieurs municipalités canadiennes.

L'élection à la mairie constituait la vedette du scrutin. L'issue n'en est pas particulièrement brillante pour ceux qui ont insisté pour faire élire M. Houde il y a quelques années. D'autre part, on ne peut pas particulièrement louer M. Houde de certains propos qu'il a tenus durant la période électorale. Quant à M. Raynault, il est sorti de la campagne électorale avec honneur.

M. Camilien Houde retourne à l'hôtel de ville. Pour le moment, la loi n'est pas cependant élargie en sa faveur. Son rôle légal restera limité, mais son esprit d'entreprise l'incitera à assumer des prérogatives que la constitution municipale lui dénie. En cela, il se conformerait à son programme d'intervention et d'action.

Le gouvernement montréalais est soumis à un régime particulier: la fonction de son maire est réduite à des attributions purement représentatives et à la présidence des assemblées du Conseil. Ailleurs, le maire est institué "chef exécutif de l'administration". Ici, le "premier magistrat" est formellement exclu des fonctions exécutives; on nomme à cette fin un comité spécial qui porte de ce fait l'appellation de "comité exécutif". Et ce comité constitue une sorte de cabinet mais avec des fonctions moins étendues que n'en possèdent les cabinets — ou les conseils exécutifs — des gouvernements supérieurs de la province et du pays.

On procédera bientôt au choix de ce cabinet municipal. L'attention publique devra maintenant se porter sur cette élection de grande importance qui complètera le scrutin d'hier.

Cette désignation se fera au sein des 99 conseillers sur une base tripartite, le maire toujours hors concours.

Chacun des trois groupes de conseillers — A, B et C — désignera deux des siens à ce comité de régie formé de six membres.

Le conseil doit nommer parmi ses membres six conseillers,

qui forment le comité exécutif, dont deux sont nommés par les conseillers de chacune des trois catégories.

Le président du comité exécutif est désigné par le Conseil lors de l'élection de ce comité. (Article 21 de la Charte.)

Ce vote sur les six administrateurs se prendra donc par tiers: cette procédure se déroulera à la prochaine réunion du Conseil: le délai pour cette convocation est de trente jours. Les 33 députés des corps publics choisiront deux de leurs membres pour faire partie de cet Exécutif: les 33 députés des propriétaires (dénommés les A) en éliront deux et les 33 conseillers des électeurs-propriétaires et locataires (les B) en nommeront deux. Puis, l'ensemble des 99 conseillers — ou les trois classes — réunis en séance plénière procéderont au choix d'un président parmi ces six.

On conçoit que la formation d'un exécutif issu de trois groupements représentant des catégories diverses et aux intérêts divergents, dont l'une est indépendante de l'électorat, soit plus difficile à combiner qu'un comité recruté chez une assemblée plus homogène, comme le fut l'ancien Conseil des trente-cinq échivins.

Dans ces conditions, le manœuvrier le plus habile, pour grouper un exécutif à sa dévotion, devrait jouer sur trois tableaux au lieu d'un seul. Ce serait le cas de M. Houde. Le maire revenu se trouvera devant une situation modifiée au cours de son absence.

Dans l'intervalle des sessions de la Chambre municipale — elle se rassemble au moins quatre fois l'année — les six ministres du gouvernement montréalais reçoivent la charge de l'administration dont ils doivent rendre compte à leurs commettants immédiats, les membres du Conseil. Les pouvoirs de ces régisseurs sont limités, mais assez larges.

On accorde au président de l'Exécutif un traitement annuel égal à celui du maire: \$10,000. Cela indique suffisamment l'importance attribuée à ce leader. Ses cinq collègues touchent \$7,000. A côté, l'indemnité des conseillers — \$600 — prend figure de maigre pitance.

Le scrutin d'hier aura son épilogue dans quelques jours chez les Quatre-Vingt-Dix-Neuf. Ils éliront alors le Directeur municipal qui assumera en définitive la gestion de nos deniers publics durant les trois années à venir. Il portera de surveiller les prodromes et l'issue de cette sélection. Elle revêt un intérêt capital.

Plus que jamais, avec l'avènement du triennat et la situation à l'hôtel de ville, le Conseil se doit d'être à l'Exécutif six et non trois paires de valets.

Louis ROBILLARD

En marge de la session fédérale

Le vote sur la motion de confiance et le dernier amendement C. C. F.

Comment la motion King a été amendée — Le vote de 143 à 70 — Comment il s'est partagé — Les "Treize"

(par Pierre Vigeant)

C'est une motion de confiance proposée par le premier ministre Mackenzie King et appuyée par le ministre des Ressources nationales, M. A. T. Crerar qui a amorcé le débat sur la conscription. La motion se lisait comme suit:

"Que la Chambre aide le gouvernement dans sa politique de la poursuite d'un vigoureux effort de guerre".

A la fin du débat, la Chambre avait disposé de l'amendement du parti progressiste-conservateur, proposé par Gordon Graydon et appuyé par M. J. L. Diefenbaker, du sous-amendement proposé par M. Joseph Jean et appuyé par M. le Dr Gagnard Fauteux, et le président de la Chambre, M. J. Allison Glenn, avait rejeté deux amendements de la C.C.F., deux amendements du Crédit social et deux amendements contre la conscription proposés par M. Louis-Philippe Picard, député libéral de Bellechasse, et appuyés par M. W. A. Tucker, député libéral de Rosthern, en Saskatchewan. La motion principale demeure donc inchangée.

C'est à ce moment que M. J. M. Coldwell, chef de la C.C.F., proposa, appuyé par M. Gillis, que la motion fût modifiée en retranchant les mots "sa politique de". M. Coldwell a ajouté que la motion principale ainsi amendée se lirait alors comme suit:

"Que la Chambre aide le gouvernement dans la poursuite d'un vigoureux effort de guerre".

M. Mackenzie s'est alors levé pour dire qu'il était tout disposé à accepter l'amendement présenté par l'honorable député et c'était là exactement ce qu'il voulait dire. La manœuvre a soulevé de vigoureuses protestations. Le chef de l'opposition, M. Gordon Graydon, a déclaré que c'était "la preuve irréfutable de certains rapports entre le gouvernement et la C.C.F.", que "depuis le début de la session, quand il s'est agi de séances secrètes et d'autres questions, nous avions bien le droit de soupçonner la C.C.F. d'être de connivence avec le gouvernement et le parti au pouvoir".

Il conviendrait d'aligner particulièrement les interventions de M. P. J. A. Crerar et de M. Louis-Philippe Picard, car elles ont vraisemblablement exercé une influence

ce sur le vote des députés de la province de Québec.

"Le chef de la C.C.F. rend un grand service au gouvernement, a déclaré entre autres choses M. Cardin, en présentant, à la dernière minute, une motion de secours, une motion destinée à permettre au gouvernement de se mettre à couvert, sous une résolution qui a été modifiée, mais qui, en réalité, n'a pas changé de sens. La motion, sous sa forme actuelle, est en tous points semblable à ce qu'elle était avant l'amendement proposé par l'hon. député qui dirige le parti de la C.C.F."

"Examinez la proposition. L'auteur veut biffer les mots "sa politique de", pour que la motion se lise ainsi qu'il suit: "De façon à aider dans la poursuite d'un vigoureux effort de guerre". Comment le gouvernement peut-il poursuivre un vigoureux effort de guerre sans une politique qui dirigera cet effort? Le mot "politique" se trouve implicitement dans la motion présentée par le chef de la Fédération du Commonwealth coopératif, qui s'est montré si généreusement empressé à aider le gouvernement à sortir de la situation difficile où il se trouve présentement".

M. Louis-Philippe Picard a été non moins catégorique. "Ce dont la Chambre est ce soir saisie, dit-il, est ou n'est pas une motion de confiance. S'il s'agit d'une motion de confiance, les trois mots doivent y rester. Si le gouvernement accepte l'amendement de la Fédération du Commonwealth coopératif, ce n'est plus une motion de confiance, mais un simple effort littéraire qui n'a rien à voir avec l'approbation ou la désapprobation de la politique du gouvernement".

Lorsque le président de la Chambre a mis aux voix l'amendement de M. Coldwell, nombre de députés ont crié "carried" et la motion a failli être adoptée sur division, mais M. Sarto Fournier, député de Maisonneuve-Rosemont, s'est levé pour réclamer un vote enregistré et il a trouvé, après plusieurs secon-

(suite à la page deux)

EN PAGE 8: — La dernière partie de la conférence de M. le chanoine Groulx sur Louis Riel et les événements de 1869-1870, à la Rivière-Rouge.

L'actualité

M. Salvator Issaurel

M. Salvator Issaurel n'est plus. Un travail absorbant m'a empêché d'assister à ses funérailles. Qu'il me soit permis de rendre ce tardif et pâle hommage à sa mémoire!

Celui qu'il a honorés de son amitié connaissent le grand cœur de ce méridional d'aspect flegmatique. Pour les autres, c'était un professeur de chant en voque dont les élèves, depuis un quart de siècle, excellent en grand nombre comme interprètes ou dans l'enseignement. Et quel maître attaché à ses élèves, soucieux de leurs progrès et prodigue de son temps et de ses conseils! De caractère facile et de tact parfait, il n'était pas de ces étrangers trop enclins à critiquer leur pays d'adoption, et le seul reproche que je lui aie entendu adresser aux Canadiens français, c'était de joindre tant d'indolence à des dons naturels remarquables.

Après avoir chanté à l'Opéra-Comique et à Covent Garden, il était venu au Canada avant l'autre guerre avec sa femme, Béatrice La Palme, cette charmante artiste qui nous a fait honneur et dont le nom évoque pour ceux de ma génération les beaux jours où Montréal avait sa troupe d'opéra.

M. Issaurel ne vivait que pour la musique et dans la musique. Il chantait du matin jusqu'au soir, prêchant l'exemple, enflammé, fatigué. Je suis sûr qu'il a chanté jusqu'à son dernier jour. Le beau chant est la splendeur du verbe et enviable semble le sort et doux le souvenir de ces êtres bons et nobles qui dans un monde de haine et de laideur, ont, comme le regret de disparaître, passé leur vie à orner les heures fugitives, messagers de joie et d'amour, à l'égal de l'angelote, cette voix dans l'azur et émuante et nécessaire pour les pauvres humains dépourvus d'ailes et condamnés à ramper sur la terre.

Ernest SCHENCK

Bloc-notes

Page d'histoire

Nous espérons que l'intérêt que suscite le résultat de l'élection municipale, et les commentaires qu'il entraîne, n'empêcheront personne de lire avec soin la deuxième partie de la conférence de M. le chanoine Groulx. Ceux qui s'en abstiendraient y perdraient beaucoup.

Combien de gens savent, en effet, et peuvent appuyer leur conviction sur des faits précis, que c'est à Riel et à ses compagnons métiés que le Canada doit, en toute vraisemblance, de posséder aujourd'hui l'Ouest? Riel a d'abord refusé l'aide qu'on lui offrait du côté américain (\$4,000,000 en argent, et l'on sait que cela pouvait représenter alors, à cet égard, sans compter les secours en hommes); il a ensuite, au moment de la menace féniennienne,

jeté son influence et son travail en travers du travail et de l'influence du chef fénienn O'Donoghue, son ancien collègue au gouvernement provisoire.

Comment on l'a récompensé de tout cela, on ne le sait que trop.

Il y a dans les lettres du lieutenant-gouverneur Archibald, que cite M. le chanoine Groulx, une phrase où celui-ci caractérise certains des ennemis anglais de Riel en des termes qui rappellent invinciblement le texte fameux de Murray sur les fanatiques dérangés de son temps.

La causerie de M. le chanoine Groulx a été mise en brochure. Il faudra la répandre en abondance.

Cri du coeur

Il faut détacher des nouvelles d'hier cette petite dépêche de Toronto:

Sudbury, 11 (P. C.). — Tim Buck, chef national du parti ouvrier-progressiste, a déclaré hier soir que les populations libérées de la Belgique, de l'Italie et de la Grèce devraient être laissées libres de choisir leurs propres représentants politiques et que l'intervention britannique en ces pays était contraire aux accords de Téhéran et de Moscou. "La politique anglaise est une menace pour le développement de l'Europe et la dernière ruade d'une classe agissante de privilégiés", a-t-il ajouté.

On a là un cri du coeur. Et l'indication aussi probablement des sentiments réels de Moscou quant aux événements d'Athènes, de Bruxelles, etc.

L'un des côtés inquiétants de la situation communiste, auquel bien peu de gens malheureusement paraissent prêter attention, c'est le fait que la politique extérieure de nos communistes paraît dictée par l'atmosphère de Moscou, comme celle de nos impérialistes l'est par l'atmosphère et les sentiments de Londres.

Hepburn au premier plan

M. Mitchell Hepburn revient au premier plan. Il a été choisi comme chef parlementaire de son parti, à Toronto, en attendant qu'il soit désigné comme chef populaire. Du moment qu'il rentrerait dans les rangs, il ne pouvait occuper que le premier rang.

Sa présence à la tête du parti libéral ontarien réussira-t-elle à bloquer l'élan de la C. C. F.? C'est le problème de demain.

O. H.

Le carnet du grincheux

M. King nie qu'il ait jamais pensé à faire partie, en 1917, du gouvernement d'union de M. Bennett. Il attendait 1944 pour accomplir, à sa manière, l'union autour de l'idée impérialiste et socialiste.

Il est beau de vouloir sacrifier jusqu'au dernier des fils des autres.

La vallée de l'humiliation n'est pas toujours celle que l'on pense.

Comme dirait M. Joseph Jean, maître des nouisteux, ça n'a pas été une affaire de bad five cents.

Il paraît que M. Charles-Edouard Ferland, qui n'est pas le premier venu dans les trois comités anti-conscriptivistes de Joliette-L'Assomption-Montcalm, a décidé de prêcher maintenant d'exemple et que, dédaigneux de la récompense qui pourrait s'offrir, il va s'enrôler comme volontaire dans l'armée des G. I., celle qui se bat outre-mer pour la civilisation dans le monde et la liberté dans l'univers.

L'inconscience peut avoir, comme l'on voit, de lointaines conséquences.

M. Mackenzie King est un homme de parole... changeante.

M. Mackenzie King a tenu à proclamer aux Communiqués qu'il n'est pas un homme d'épée. Mais les guerres ne se font pas — c'était déjà le cas pour la guerre de 1914-1918 — avec l'épée.

M. Godbout n'a jamais été non plus un homme d'épée. Ce qui ne l'empêche pas d'être contre la conscription.

Le Grincheux

12-XII-44

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Si l'on ne le voyait de ses propres yeux, pourrait-on jamais s'imaginer l'étrange disproportion que le plus ou le moins de pièces de monnaie met entre les hommes?

La BRUYERE

L'attitude du parti travailliste anglais — Responsabilité des peuples allemand et japonais pour les "crimes" de leurs chefs — La campagne contre l'"Unconditional surrender" — Sur les deux fronts d'Allemagne — La guerre civile en Grèce

Un correspondant de Washington rapporte aujourd'hui que des experts alliés réunis à Londres sont en train de préparer des recommandations en vue d'un contrôle prolongé de l'Allemagne, et qu'ils étudient aussi la question du traitement économique de ce pays, sujet qui a causé une vive discussion cet automne au sein du gouvernement étatsunien. Le projet d'occupation militaire déjà signé par les membres de la Commission consultative européenne est actuellement à l'étude dans les diverses capitales alliées, mais on croit qu'il sera approuvé parce que l'Angleterre, les Etats-Unis et la Russie l'ont approuvé article par article au cours de la rédaction. Le seul sujet qui reste à décider là-dessus c'est la participation de la France à l'occupation, mais selon des nouvelles de Moscou le général de Gaulle a discuté ce problème dans le détail avec le maréchal Staline.

La question de l'occupation militaire réglée, la commission consultative européenne peut s'occuper de l'élimination définitive du nazisme, de la démilitarisation de l'Allemagne et des contrôles destinés à empêcher Berlin de rebâtir une machine de guerre. Le débat à Washington quant au traitement économique qu'il convient d'imposer à l'Allemagne semble réglé; l'attitude des Etats-Unis serait que l'industrie allemande doit être strictement contrôlée pour empêcher tout usage militaire, mais que la production peut continuer dans la mesure où l'Europe en a besoin. On se souvient que ce projet a été l'objet d'une vive controverse récemment entre le secrétaire d'Etat Hull et le secrétaire de la Guerre Stimson, d'une part, et le secrétaire du Trésor Morgenthau, d'autre part. M. Morgenthau voulait la suppression de toute l'industrie allemande et la fermeture des mines de ce pays.

Cette politique des Etats-Unis présume peut-être une évolution marquée de l'attitude des Alliés quant au sort à faire à l'Allemagne. Il y a déjà plusieurs mois qu'en Angleterre et aux Etats-Unis il se fait une campagne en vue de faire préciser ces projets d'après-guerre dans un sens qui hâterait la fin de la guerre. Il y a d'ailleurs longtemps que la Russie a adopté un point de vue plus conciliant que celui des Alliés occidentaux. Pendant que MM. Roosevelt et Churchill parlaient de reddition sans conditions, M. Staline s'en prenait à l'Allemagne hitlérienne.

Pour montrer l'évolution de l'opinion alliée, on peut prendre l'attitude du périodique anglais "Review of World Affairs", qui écrivait récemment, au sujet de l'"unconditional surrender": "Presque tous les mémoires de la dernière guerre qui font autorité décrivent l'armistice de 1918 comme une victoire virtuelle sans condition. La différence fut que nous n'avons pas annoncé nos intentions des années d'avance. Nous avons essayé d'attirer l'ennemi à l'idée de la paix. Nous avons le propre témoignage de l'Allemagne que cette politique a obtenu un grand succès. Rien actuellement n'effraie plus le gouvernement allemand que toute tendance de notre part à faire une propagande à l'ancienne façon. Rien dans toute la guerre n'a aidé l'ennemi autant que la propagande de la reddition sans condition. Elle a fait plus que toute autre chose pour tenir les Allemands au combat".

Le rédacteur de cette revue écrit encore: "Il y a une unanimité presque complète parmi les observateurs des affaires intérieures d'Allemagne que la peur de la paix est la principale raison pour laquelle les Allemands continuent à se battre. Le haut commandement est profondément pessimiste, mais déclare qu'il n'a pas d'alternative. En conséquence, il existe encore une approbation très répandue pour la politique désastreuse de la défense jusqu'au bout. Le haut commandement semble n'avoir aucun espoir réel que cela puisse conduire à quoi que ce soit sauf l'épuisement général, mais cela est considéré comme préférable à la reddition".

Les Allemands poursuivent leur résistance acharnée dans l'espoir d'un désaccord entre les Alliés, mais cela ne serait qu'un succès négatif; leur but, c'est en fait d'obtenir des conditions de paix et non de se rendre à merci. Or s'il existe en Angleterre et aux Etats-Unis un courant d'opinion en faveur d'une paix négociée, on peut dire qu'il est surtout dirigé contre les exagérations que la propagande fait entrer dans la formule de l'"unconditional surrender". Mais on ne peut pas dire qu'il y ait un mouvement pour une paix douce. Même négociée, ce serait une paix dure. La dépêche de Washington citée plus haut l'indique quand elle parle des contrôles prolongés.

C'est aussi la conclusion qui se dégage d'une résolution qu'a adoptée aujourd'hui le parti travailliste anglais, à son congrès annuel tenu à Londres. Le parti y déclare que les peuples allemand et japonais dans leur ensemble doivent partager la responsabilité pour les crimes de leurs chefs. Le parti a adopté cette résolution malgré les avertissements de quelques délégués que toute menace de vengeance pourrait fortifier la résistance allemande. Lord Strabolgi, tout en appuyant l'attitude du congrès, a recommandé que le gouvernement adopte une politique plus modérée dans l'intérêt d'une victoire rapide. Si vous continuez à insister sur la reddition sans conditions, a-t-il dit, vous faites le jeu de Himmler et de Goebbels et du reste des chefs nazis. Vous devez donner au peuple allemand quelque espoir pour l'avenir.

Parlant devant le congrès, l'assistant-premier ministre Clement Attlee a dit qu'il n'est pas de l'avis de ceux qui pensent que chaque Allemand est un être irrémédiablement vil, mais il a ajouté: "Nous ne pouvons pas acquiescer et nous n'acquiessons pas aux peuples allemand et japonais de toute responsabilité pour les crimes commis en leur nom. Nous croyons qu'il est juste et droit qu'ils fassent les réparations et les restitutions qui seront possibles".

Au sujet de l'organisation internationale de paix, M. Attlee a dit que l'Allemagne et le Japon doivent être désarmés et privés des moyens de commencer de nouvelles guerres, et que pour cela il faut une orga-

nisation ayant le pouvoir de faire observer ces conclusions. Il n'est pas suffisant de désirer la paix et d'exécuter la guerre, a-t-il dit; nous devons dire ce que nous sommes disposés à faire pour le maintien de la paix; aucune paix durable n'est possible à moins d'une coopération continue entre l'Empire britannique, l'Union soviétique et les Etats-Unis.

EN GRECE

Comme c'est généralement le cas dans les guerres civiles, le conflit entre partisans de droite et partisans de gauche en Grèce revêt une aigreur et un acharnement qui feront peut-être plus de tort au pays que les combats eux-mêmes. Cette haine se manifeste par des accusations de toutes sortes et par des actes qui dépassent les nécessités militaires. Le correspondant Stephen Barber affirme que les soldats anglais ne veulent pas y aller trop vigoureusement pour ne pas causer de dommages évitables, mais que les Grecs agissent différemment. On a pris des hôpitaux et des églises comme objectifs militaires; les révoltés ont tiré sur la Croix-Rouge, et M. Barber ajoute qu'en toute équité il lui faut dire que la police civile grecque a elle-même abusé de la Croix-Rouge.

Des soldats anglais rapportent qu'ils ont découvert dans un hôpital des patients qui portaient de faux bandages, des infirmières qui avaient des grenades dans leur blouse, des paniers de vivres où l'on avait caché des munitions. Un officier rebelle fait prisonnier a dit que dans son bataillon se trouvaient dix-huit Italiens et que dans d'autres formations il y a des douzaines de soldats allemands qui ont déserté l'armée allemande. Il y avait aussi des Russes dans les troupes du Front de libération nationale, mais ils sont partis il y a quinze jours sur l'ordre de la mission soviétique d'Athènes. Plusieurs prisonniers rebelles ont dit qu'ils croyaient combattre des Allemands; ils blâment leurs chefs pour toute cette révolte et disent qu'on les a trompés.

A mesure que les chances des rebelles diminuent, ils sont plus conciliants dans leurs demandes. Ils n'exigent plus la démission du gouvernement, mais seraient disposés à quitter Athènes et tout le département de l'Attique, à condition qu'aucun d'eux ne soit inquiété.

A Londres, le congrès du parti travailliste doit discuter la question de Grèce. Certains groupes veulent faire adopter une résolution disant que la politique britannique en Grèce est "désastreuse", et exigent un changement immédiat.

FRONT DE L'OUEST

L'infanterie de la 1ère armée étatsunienne, continuant son offensive pour la possession de la rive ouest de la Roer, a pris Merode, et conquiert pied par pied et maison par maison une chaîne de villages fortifiés, à environ deux milles à l'ouest de Duren. Les Allemands combattent dans des retranchements solides qui protègent les usines vitales de l'Allemagne, mais leur résistance fléchit dans ce secteur. Ils tiennent encore derrière des murs épais, et dans des caves à Merken, à Pier et à Gey, villages tous à moins de quatre milles de Duren, forteresse installée au sud du front de la Roer.

La 3e armée étatsunienne a pris Sarreguemines, a atteint la frontière du bassin de la Sarre dans ce secteur, et a commencé le bombardement des villes allemandes importantes de Sivebuck et de Saint-Ingberg, à cinq et sept milles à l'intérieur du territoire allemand. Elle a nettoyé des zones fortifiées dans Fraulautern, à un mille au nord de Sarrelouis, et un district semblable dans Ensford. Ces deux centres sont dans la ligne Siegfried. Il semble que les Allemands quittent l'extrémité est de Fraulautern. Ils maintiennent leur pression autour de la ville métallurgique de Dillingen, à trois milles au nord de Sarrelouis, mais n'ont pas tenté d'autre contre-attaque dans Sarrelouis, ville qui est aussi dévastée qu'Aix-la-Chapelle.

La 7e armée étatsunienne a pris la ville alsacienne de Haguenau et s'est rendue à moins de 25 milles de la ligne allemande de Karlsruhe, qui est sur l'autre rive du Rhin. Au sud de Strasbourg des unités de la 7e armée et de la 1ère armée française sont à moins de trois milles et demi de Colmar. On ne signale rien de nouveau au nord du front, dans le secteur occupé par les Canadiens et les Britanniques.

FRONT DE L'EST

Des chars russes ont pénétré aujourd'hui dans les quartiers situés au nord de Budapest, tandis qu'une autre colonne soviétique puissante a pris la direction de l'ouest au delà de la boucle du Danube au nord de la capitale, vers Bratislava et Vienne. Les principaux effectifs d'infanterie motorisée se dirigent vers Budapest et sont en vue de la ville. La garnison allemande a subi de fortes pertes. Des engagements à la baïonnette se sont produits dans la zone extérieure fortifiée contre les chars. Les troupes russes ont pris hier les villes de Vereseghyaz et Szada, toutes deux à huit milles et demi de Budapest.

L'armée rouge a étendu à près de trente milles son front à la frontière de la Slovaquie centrale. Ces avances ont placé les troupes soviétiques à 85 milles de Bratislava, capitale de la Slovaquie. Elles ont pris Hunt et Varsany.

Des nouvelles venant de Londres et de Stockholm disent que Budapest est désorganisée, que des patriotes hongrois surgissent de leurs retraites pour combattre les Allemands et que des troupes de la résistance se sont emparées de certains quartiers. La radio hongroise contrôlée par l'ennemi rapporte l'arrestation et l'exécution de membres de la résistance; comme elle a signalé l'exécution de cinq officiers de l'armée hongroise, les correspondants concluent que des troupes se joignent au mouvement de la résistance.

Paul SAURIOL

12-XII-44

En marge de la session fédérale

(suite de la première page)

des hésitations, plusieurs députés pour appuyer parmi les députés des groupes dissidents de la province de Québec, puis parmi les conservateurs eux-mêmes. La motion a finalement été adoptée par un vote de 141 à 70.

Il est intéressant de donner ici le résultat détaillé de ce vote car le résultat fut pratiquement le même que sur la motion principale. Les 70 députés qui ont voté contre l'amendement de M. Caldwell sont les mêmes que ceux qui ont voté contre la motion de confiance. Un député a voté pour l'amendement et ne s'est pas prononcé sur la motion principale, et trois députés ont appuyé la motion principale qui ne s'étaient pas prononcés sur l'amendement. C'est ce qui explique les légères variantes entre les deux votes.

La motion de confiance de M. King a été en effet adoptée par vote de 143 à 70.

Voici le résultat détaillé de ce vote d'après le *Hansard* du 7 décembre 1944 (édition non révisée, page 7376):

Ont voté pour:

MM. Abbott, Bertrand (Laurier), Black (Châteauguay-Huntington), Blackmore, Blair, Fradette, Breithaupt, Bryce, Burton, Mme Casselman (Edmonton-Est), Chevrier, Clark, Claxton, Cleaver, Coldwell, Cormann, Crerar, Côté, Cruickshank, Dechêne, Donnelly, Douglas, Dupuis, Edwards, Emmerson, Factor, Fair, Farquhar, Fautoux, Ferland, Fournier (Hull), Fraser (Northumberland, Ontario), Fulford, Furniss, Gardiner, Gershwa, Gibson, Gillis, Gladstone, Golding, Goulet, Graham, Grant, Gray, Gregory, Hanson (Skeena), Harris (Grey-Bruce), Healy, Henderson, Hill, Hlynka, Hoblitzel, Howden, Howe, Hurlbise, Isley, Isnor, Jean, Johnston (Bow-River), Johnston (London), King, Kinley, Kirk, Knowles, LaFlèche, Lapointe (Matapédia-Matane), LeDuc, Léger, Little, McCann, McCuaig, McCubbin, McCulloch, Macdonald (Halifax), Macdonald (Kingsburg), McGarry, McGeer, McGibbon, McIlraith, McIvor, MacKenzie (Lambton-Kent), MacKenzie (Neepawa), MacKenzie (Vancouver-Centre), MacKinnon (Edmonton-Ouest), McLarty, MacLean (Cap-Breton-Nord-Victoria), McLean (Simcoe-Est), Macmillan, McNevin, Marier, Marshall, Martin, Matthews, Maybank, Mayhew, Michaud, Mitchell, Millock, Mutch, Nicholson, Mme Nielsen, Nixon, Noseworthy, O'Neill, Pinard, Potier, Purdy, Quelch, Ralston, Reid, Rennie, Rickard, Roschuck, Ross (Calgary-Est), Ross (Hamilton-Est), Ross (Middlesex-Est), Ross (Moore-Jaw), Saint-Laurent, Sanderson, Shaw, Sinclair, Sissons, Slaght, Soper, Taylor, Thauvette, Tomlinson, Tripp, Tucker, Turgeon, Turner, Veniot, Ward, Warren, Weir, Whitman, Winkler, Wood, Wright — 143.

Ont voté contre:

MM. Adamson, Authier, Bence, Bertrand (Prescott), Black (Cumberland), Black (Youkon), Blanchette, Bonnier, Boucher, Bourget, Brooks, Bruce, Brunelle, Cardiff, Cardin, Casselman (Grenville-Dundas), Choquette, Church, Cloutier, Côté, d'Anjou, Denis, Desmond, Diefenbaker, Dorion, Dubois, Du-

buc, Esling, Eudes, Ferron, Fournier (Maisonnette-Rosemont), Graydon, Green, Hallé, Harris (Danforth), Hazen, Homuth, Jackson, Lacombe, Lacroix, Laflamme, Lafontaine, Lalonde, Lapointe (Lachapelle), Leander, Leclerc, Lockhart, McDonald (Pontiac), McGregor, MacKinnon (Kootenay-Est), MacNicol, Neill, Parent, Perley, Picard, Pouliot, Raymond, Rheaume, Ross (St. Paul's), Ross (Souris), Rowe, Roy, Ryan, Senn, Stirling, Stokes, Sylvester, Tremblay, Tustin, White — 70.

Des 70 députés qui ont voté contre la motion de confiance du premier ministre, 34 ont fait parce qu'ils réclamaient la conscription intégrale: ce sont M. Gordon Graydon et 31 autres députés conservateurs, M. Harry Leader, député libéral-progessiste de Portage-la-Prairie au Manitoba, et M. A. W. Neil, député indépendant de Comox-Alberni en Colombie.

Trente-six députés ont voté contre la motion de confiance parce qu'ils étaient opposés à la conscription. On remarque dans ce groupe un député libéral de langue française de l'Ontario, M. Elie-O. Bertrand, de Russell, et un député libéral de langue anglaise du Québec, M. W. R. Macdonald de Pontiac.

Tous les autres sont des députés de langue anglaise du Québec. Il y a d'abord les trois députés du Bloc populaire: M. Maxime Raymond, de Beauharnois-Laprairie, M. Armand Chouquette de Stanstead et M. Emmanuel d'Anjou de Rimouski. Il y a les quatre députés du mouvement des "Indépendants": M. Frédéric Dorion de Charlevoix-Saguenay, Sasseville Roy de Gaspé, Ligouri Lacombe de Laval-Deux-Montagnes et Wilfrid Lacroix de Québec-Montmorency. Il y a les trois députés libéraux qui ont rompu avec leur parti et qui siègent maintenant comme indépendants: M. Charles Parent de Québec-Ouest, Jean-François Pouliot de Temiscouata et Maurice Bourget de Lévis.

Les députés libéraux québécois suivants ont voté contre la motion de confiance de M. King:

MM. Hector Authier (Chapleau), J.-A. Blanchette (Compton), J.-A. Bonnier (Montréal-Saint-Henri), Hervé Brunelle (Champlain), P.-J. A. Cardin (Richelieu-Verchères), Armand Cloutier (Drummond-Arthabaska), Alphida Crête (Saint-Maurice-LaFlèche), Azellus Denis (Montréal-Saint-Denis), Lucien Dubois (Nicolet-Yamaska), J.-E.-A. Dubuc (Chicoutimi), Raymond Eudes (Hochelaga), J.-E. Ferron (Berthier-Maskinongé), Sarto Fournier (Maisonnette-Rosemont), Maurice Hallé (Brome-Missisquoi), J.-L.-K. Laflamme (Montmagny-L'Islet), J.-E. Lafontaine (Mégantic-Fontenac), Maurice Lalonde (Labelle), le lieutenant-col. Hugues Lapointe (Lotbinière), J.-H. Leclerc (Shefford), L. Picard (Bellevue), Martial Rheaume, (Saint-Jean-Iberville-Naperville), Robert Ryan, (Trois-Rivières), Armand Sylvestre (Lac St-Jean) et Léonard Tremblay (Dorchester).

Le premier ministre King a obtenu l'appui de sa motion de confiance le vote de tous les députés libéraux sauf ceux ci-haut mentionnés, de tous les députés de la C. C. F., de tous les députés du Crédit

Avis de décès

GRANGER. — A Montréal, le 10 décembre 1944, à l'âge de 82 ans et 8 mois est décédée Elisabeth Cornélius, épouse de feu Ulric Granger, demeurant à 5156 Saint-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires de Georges Vandaele Limitée, 120 est Rachel, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT. — A Montréal, subitement, le 11 décembre, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Irénée A. Lambert, surintendant du service des livres à l'Hydro-Québec, époux d'Augustine Brassard. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi partira des salons funéraires Victor Dubois, 3619 rue Saint-Denis, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, où le service sera célébré à 8 heures 30, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE. — A Montréal, le 9 décembre 1944, à l'âge de 71 ans, est décédé Georges Paquette, ex-proprétaire de la buanderie Paquette, époux de feu Eva Goulet, demeurant à 2468 Saint-Zotique. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires J.-S. Vallée Limitée, 2548 est, Beaubien, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Marc, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Repentigny, lieu de sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CALENDRIER

12e mois DECEMBRE 31 jours
Demain: MERCREDI 13 DECEMBRE 1944
STE ODILE, vierge.
Lever du soleil, 7 h. 32.
Coucher du soleil, 4 h. 16.
Lever de la lune, 5 h. 16.
Coucher de la lune, 3 h. 21.
Nouvelle lune, le 15, à 9 h. 34 du matin.
Premier quartier, le 22, à 10 h. 34 du matin.
Pleine lune, le 29, à 9 h. 38 du matin.

DECEMBRE 1944						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés
Prix et spécimens sur demande
L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. BELair 3361

social, de M. Fred Rose, député progressiste-travailliste de Montréal-Carlier, de Mme Dorise Nielsen, députée progressiste de North Battleford en Saskatchewan.

Tous les députés de langue française, tous libéraux, des autres provinces, ont approuvé la conscription en appuyant le gouvernement qui l'a mise en vigueur, sauf M. Bertrand, de Prescott; ce sont MM. Joseph Bradette, de Cochrane, en Ontario, le vice-président de la Chambre, Lionel Chevrier, de Stormont, en Ontario, Joseph-Miville Dechêne, d'Althabaska, en Alberta, Alfred Goulet, de Russell en Ontario, le Dr Joseph-Raoul Hurlbise, de Nipissing, en Ontario, Aurèle-D. Léger, de Kent, au Nouveau-Brunswick, Paul Martin, d'Essex-Sud, en Ontario, Joseph-Ernest Michaud, de Restigouche-Madawaska, au Nouveau-Brunswick, ministre du Transport, Joseph-Albert Pinard, d'Ottawa-est, en Ontario, Vincent J. Potier, de Shelburne-Yarmouth-Clare, en Nouvelle-Ecosse, James-Gray Turgeon, de Caribou, en Colombie, et le Dr C.-J. Véniot, de Gloucester, au Nouveau-Brunswick.

Les députés libéraux de langue anglaise du Québec ont également approuvé la conscription, sauf M. McDonald, de Pontiac; ce sont MM. Brooke Claxton (Verdun), Saint-Laurent-Saint-Gorges), ministre de la Reconstruction; D.-C. Abbott (Saint-Antoine-Westmount), Donald-E. Black (Châteauguay-Huntington), T.-P. Healy (Montréal-Sainte-Anne), F.-P. Whitman (Mont-Royal).

Treize députés québécois de langue française ont approuvé la conscription en votant la motion de confiance au gouvernement King; ce sont MM. Ernest Bertrand (Montréal-Laurier), ministre des Pêches; Vincent Dupuis (Chambly-Rouville), le Dr Gaspard Fautoux (Montréal-Sainte-Marie), Charles-Edouard Ferland (Joliette-L'Assomption-Montcalm), Alphons Fournier (Hull), ministre des Travaux publics; Joseph Jean (Montréal-Mercier), le général L.-R. LaFlèche (Outremont), ministre des Services nationaux; Arthur Lapointe (Matapédia-Matane), le Dr Rodolphe LeDuc (Wright), Elphège Marier (Jacques-Cartier), Louis Saint-Laurent (Québec-Est), ministre de la Justice; le Dr Joseph Thauvette (Vaureuil-Soulanges).

Pierre VIGEAINT

Volé dans un tram

Philippe Lavallée, 555, rue Cuvilliers, a rapporté à la police s'être fait voler son portefeuille contenant la somme de \$19 et ses papiers personnels alors qu'il était dans un tramway.

Au Précieux-Sang des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 12 (D.N.C.) — Son Exc. Mgr Comtois, évêque des Trois-Rivières, a présidé aux élections triennales, au monastère du Précieux-Sang des Trois-Rivières, MM. les chanoines Joseph Desilets, supérieur du séminaire, et Joseph Duval, de l'évêché, accompagnaient Son Excellence.

Les élections ont donné le résultat suivant: R. Mère Marie-Immaculée, supérieure; Sœur Marie de Marie, assistante; Mère Veronique de Jésus, maîtresse des novices; Sœur Aimée de Marie, économe; Sœurs Marie Stanislas, Ste-Catherine de Sienne et Marie-Réparatrice, conseillères.

Mère Marie-Immaculée avait déjà occupé autrefois la charge de supérieure. Le 9 décembre 1943, elle célébra son jubilé d'or de profession religieuse.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage: BELair 3361: si vous donnez l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

166 est, S.-CATHERINE

Livraison partout directement de notre serre-chaude.

PL 1786-1787

Recevez le jeudi C.H.L.P. 12 h. 15 12 h. 30

Messenger, moins de 16 ans; promotion éventuelle; emploi permanent. S'adresser "Le Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Histoire du Canada

par F.-X. GARNEAU

Tome I: — Les Grandes Découvertes La Nouvelle-France Les Nations Indigènes 286 pages

Tome II: — Les origines de Montréal Seigneurs et censitaires L'œuvre de Mgr de Laval 300 pages

Tome III: — Les éclaireurs de l'Ouest Québec repousse l'envahisseur D'Iberville et les Anglais 300 pages

Tome IV: — La Louisiane Le Traité d'Utrecht Le Commerce du Canada 300 pages

Chaque volume, au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

L'Australie et la flotte du Pacifique

Sydney, Australie, 12. (C.P.-Reuter) — Le "Morning Herald", de Sydney, a décrit ce matin, la formation d'une flotte britannique dans le Pacifique, comme une réponse aux critiques qui prétendaient que la Grande-Bretagne avait l'intention de manquer à ses obligations dans la guerre contre le Japon.

Le journal disait: "C'est l'accomplissement en grande partie d'une promesse de M. Churchill à l'effet que toute la force britannique serait transportée sur ce théâtre de la guerre, le plus tôt possible."

Approvisionnement pour ces îles

Londres, 12. (C.P.) — Les Allemands ont émis des saufs-conduits aux navires de secours transportant des approvisionnements aux îles hollandaises occupées du canal, a annoncé aujourd'hui le secrétaire Herbert Morrison. De 60,000 à 70,000 personnes habitent ces îles britanniques et manquent présentement de nourriture et de médicaments.

Les îles, occupées par les Allemands en 1940, ont été contournées lors de l'invasion alliée de l'Europe.

Les Chinois avancent sur Nantan

Tchongking, 12. (A.P.) — Le haut commandement chinois déclare aujourd'hui que les forces chinoises avancent actuellement sur la voie ferroviaire Kwei-chou-Kwangsi, dans la poursuite des troupes japonaises, qui se retirent de la province de Kwei-chou.

Après s'être emparés de la ville fer-

Georges Duhamel

L'œuvre théâtrale de Duhamel, par André Antoine — La Prose de Duhamel, par André Thérive — Duhamel et l'abbaye, par René Arcos — Crésus, par Georges Duhamel — L'Individualisme de Duhamel, par Jean Prévost — La Philosophie, par Achille Ouy — Aspect de Duhamel, par Claude Aveline — Duhamel et la médecine, par Jean Fiolle — Duhamel et la Poésie, par Paul Gilson — Le Comique de Duhamel, par Marie-Jeanne Dubry — Georges Duhamel, par Christian Rimestad — La figure de Salavin, par Henri Jourdain — Duhamel et la Guerre, par Roger de Lafforest.

Dessins et portraits inédits de Berthold Mahn et André Szekely de Dora.

Au comptoir ou franco, \$2.00.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

roviaire de Liuchai, à l'intérieur des frontières du Kwangsi, les Chinois effectuent maintenant une poussée aux abords de Nantan, située à 120 milles au nord-ouest de Liuchai, ancien site d'une importante base aérienne des Etats-Unis. Les derniers rapports annoncent que les Chinois sont à 12 milles de Nantan.

Exposition de tableaux de guerre à Bruxelles

Bruxelles, 12. (P.C.) par Margaret Ecker) — La première exposition de peintures militaires faites sur le champ de bataille par des artistes canadiens vient de s'ouvrir ici, au Palais des Beaux-Arts, l'une des galeries de peintures les plus renommées du monde entier.

Il ne s'agit d'aucun disciple d'école, mais seulement d'hommes qui ont représenté ce qu'ils ont vu depuis le 6 juin: soldats morts éparpillés sur leurs canons, véhicules démolis et chevaux éventrés, routes balayées par la mitraille, villes en ruines... Il n'est pas besoin d'être un connaisseur pour comprendre leurs œuvres; quiconque a traversé la France, la Belgique et la Hollande, depuis le début de l'invasion, a vu lui-même toutes ces choses. C'est tout le côté horrible, triste, tragique et mesquin de la guerre.

Les trois artistes exposés sont les capitaines Orville Fisher, de Vancouver, W. A. Ogilvie, de Montréal, et George Pepper, de Toronto. Les premières lignes du front leur ont servi d'atelier et leurs esquisses sont souvent tachées de boue, quelques-unes même de sang.

Fisher, qui toucha terre en Normandie, le 6 juin, 4 heures après l'heure H, avec la 3e division canadienne, a déclaré:

LES MEDECINS RE-

COMMANDENT NOS

BANDES

HERNIAIRES.....

Une spécialité de la

PHARMACIE

MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

La plus grande pharmacie de détail au monde.

Portez la bande qui convient à votre malade.

Nous avons un assortiment complet de bandes

hermétiques, bandes médicales, bas élastiques,

support, vestes en chambre ou en flanelle

rouge pour ceux qui souffrent de bronchite.

Essayage à domicile ou dans nos salons

privés sans frais additionnels. Experts

et experts à votre service selon l'ordonnance de

votre médecin.

JOUR ET NUIT

HA. 7251

ré: "Je n'aime pas être ici loin de ma

division, car ces hommes sont mainte-

nant une partie de moi-même!"

Pepper a brosse les environs du port

de Dieppe et les services religieux dans

les caves de Fleury, près de Caen. Ogilvie

a donné, lui, un "Paysage d'hôpital mi-

litaire de campagne" et une scène de

pont détruit sur un canal.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Li-

brairie du "Devoir", 430 est, rue No-

tre-Dame, Montréal.

A LA FILE



Ces soldats d'un régiment canadien d'infanterie sont ici photographiés alors qu'ils s'avancent à travers des vignes en Italie. Le nazi n'est pas très loin. (Photo Armée canadienne outre-mer)

LE QUÉBEC PRODUIT POUR LA GUERRE

Le Québec peut tirer fier de son immense effort de guerre. Tous les jours, en quantités de plus en plus grandes, du matériel de guerre sort des nombreuses usines de guerre du Québec.

Chaque ouvrier, dans les mines et les usines, les champs et les bureaux, s'engage non seulement à travailler incessamment, mais aussi à acheter des Obligations de la Victoire pour aider à payer tout ce qu'il faut à nos combattants.

VALLEYFIELD FAIT SA PART!



Valleyfield... produit pour la guerre! Construite sur l'emplacement d'une forteresse historique, à 37 milles de Montréal, cette ville prospère qui croît rapidement et qui est bien située dans une région de fermes laitières et autres, est devenue l'une des plus importantes sources de fournitures militaires. Ses usines fabriquent des millions de verges de coton, de rayonne, de soie, pour une grande variété de choses essentielles à la guerre... des tonnes de produits chimiques et de poudres pour explosifs... des pièces vitales en bronze, acier et aluminium pour véhicules mécanisés et machinerie... et d'innombrables autres articles essentiels à l'habillement, au confort et à l'équipement de nos combattants.

En plus d'être un des arsenaux les plus importants de la démocratie, Valleyfield abrite un camp renommé

où des milliers de soldats ont reçu un entraînement préliminaire et avancé, et Valleyfield... paie sa part! Au cours des six premiers Emprunts de la Victoire, ses habitants ont souscrit la somme magnifique de \$8,456,550 — un merveilleux tribut à l'avenir et à la liberté du Canada et un hommage solennel à nos gars en uniforme, de la part d'hommes et de femmes qui, non seulement consacrent tout leur temps et toute leur énergie à la production des matériaux nécessaires pour Hâter la Victoire, mais qui, volontiers, supportent leur part du coût énorme de la guerre.

Oui, Valleyfield travaille ardemment pour hâter la Victoire... pour ramener plus vite les hommes dans leur foyer... économise, fait des projets et prie pour l'avenir plus brillant que la Faix ne manquera pas d'apporter.



Ces lignes sont publiées afin que les voisins soient au courant de leurs contributions respectives à notre commun Effort de Guerre.

O'Keefe's BREWING COMPANY LIMITED

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MARDI, 12 DECEMBRE 1944

Demain: Vent fort avec gel ou neige.
MAXIMUM et MINIMUM:
Aujourd'hui maximum, 20.
Minimum, aujourd'hui, 10.
Même date l'an dernier, 10.
Même date l'an d'après, 10.
BAROMETRE: 10 h. a.m., 27.25; 11 h. a.m., 27.20; midi, 27.25.

(Chiffres fournis par la maison M. B. de
Météo 444 Sherbrooke est, Montréal)

L'élection d'hier

Comptage officiel ce soir chez le greffier

La majorité de M. Houde est maintenant de 14,621 — La prestation du serment par les élus d'hier n'aura pas lieu avant lundi — La première réunion du prochain conseil

Quelques-uns des conseillers "C" choisis par les 13 corps publics et des conseillers élus par acclamation ont prêté serment devant le greffier de la ville ce matin, M. Alphonse Mongeau.

Les conseillers sortants cessent leurs fonctions au jour du scrutin, mais les reprennent dès qu'ils prêtent de nouveau serment, cependant le maire conserve son poste jusqu'à la prestation du serment par son successeur. Ainsi, M. Raynault reste maire de Montréal en attendant l'assomblée de M. Houde; cette dernière date n'est pas encore fixée.

Le maire et les conseillers doivent prêter deux serments; le serment d'allégeance à la Couronne et le serment d'office.

Les conseillers élus hier ne pourront prêter serment avant lundi prochain, afin de donner un délai suffisant pour des recomptages possibles.

Comptage officiel ce soir

Ce soir, aura lieu le comptage officiel des votes donnés au scrutin d'hier. Cette addition se fera au secrétariat municipal, à l'hôtel de ville. Il faudra compter ensuite quatre jours pour les cas de demande de recomptage par un adversaire, avant qu'un élu puisse avoir le droit de prêter serment et d'entrer en fonction.

14,621

La majorité de M. Camillien Houde sur M. Adhémar Raynault était réduite à 14,621 à midi, après nouvelle compilation des chiffres du scrutin. On la fixait à 14,784 hier soir après la fermeture des bureaux

Tokyo serait évacué

Départ de 20,000 citoyens dès aujourd'hui, selon la radio de Berlin

Londres, 12 (C.P.). — La radio de Berlin, rapportant une nouvelle de l'agence transocéan, déclare que Tokyo sera évacué.

L'émission a ajouté que l'évacuation de la capitale japonaise bombardée depuis quelque temps, sans répit par les superfortresses américaines, commencera immédiatement. Les mesures prises pour évacuer Tokyo, progressent selon le plan conçu, a ajouté la radio de Berlin. Vingt mille personnes ont quitté ou quitteront la capitale aujourd'hui, particulièrement les vieillards et les infirmes, ainsi que les enfants et les femmes qui attendent un bébé.

Aucun travailleur dans les industries de guerre, sur le transport, et dans les journaux, ne pourront cependant laisser la ville, parce que des permis spéciaux sont exigés par la police, ajoutait l'agence transocéan. Les employés des industries essentielles (gaz, eau, électricité, médecins, chimistes et gardes-malades) et les membres de la défense civile devront aussi demeurer à Tokyo.

L'agence rapporte que les bombardiers américains sont de nouveau apparus au-dessus de Tokyo, aujourd'hui, venant apparemment des bases des îles Mariannes. Aucune bombe n'a été jetée cependant. Une deuxième formation de bombardiers a été vue au-dessus de la capitale dans la soirée, et des bombes incendiaires ont été jetées.

Les Britanniques ne sont plus qu'à 200 milles de Mandalay

Kandy, Ceylan, 12 (Reuter-P.C.). — Les troupes de l'Afrique orientale, s'avancent rapidement le long de la route de Kaleouay, vers Mandalay, ne sont plus qu'à 500 verges de Choueying, dans le secteur de la Tehindouine, en Birmanie occidentale. Choueying est à moins de 200 milles de Mandalay, devant du nord de la Birmanie, et constitue l'objectif le plus important auquel les Alliés aient eu jusqu'ici à faire face au cours de l'avance entreprise le 1er août, à partir de Moung.

9e proclamation d'Eisenhower

Londres, 12 (C.P.). — Le général Eisenhower a déclaré aujourd'hui dans une proclamation à la radio à l'adresse de l'Allemagne que "le gouvernement militaire allié se propose de faire le blocus de toutes les propriétés du parti nazi, de ses chefs officiels et de ses partisans" afin que la question de la propriété soit déterminée de façon ordonnée.

C'était la neuvième d'une série de proclamations au peuple allemand, expliquant les plans alliés après l'occupation de l'Allemagne.

Le statut de la Birmanie

Londres, 12 (C.P.). — L'on a commencé aujourd'hui aux Communes anglaises un mouvement destiné à donner un gouvernement autonome à la Birmanie, après la guerre, avec un statut de Dominion. Les députés conservateurs et travaillistes ont demandé au gouvernement de définir sa position sur cette question.

Toronto paralysé par la tempête

Les bureaux de la Bourse de cette ville sont fermés aujourd'hui — Tous les services publics suspendus

Toronto, 12 (C.P.). — Tout le sud de l'Ontario est actuellement sous le coup d'une des plus grosses tempêtes de neige tombées si tôt dans la saison. Dans les secteurs est, ouest et central de la province, la circulation est maintenue sur les routes.

A Toronto, de bonne heure ce matin, la radio a annoncé que les écoles seraient fermées pour la journée et le maire Conboy a fait un appel à tous les citoyens qui ne sont pas employés à un travail de guerre essentiel de demeurer chez eux. Le système de transport est complètement désorganisé: seulement quelques tramways font la navette et il n'y a aucun autobus en service.

En certains endroits, à Galt par exemple, l'épaisseur de la neige atteint 12 pouces. Tous les trains sont en retard et la neige continue à affluer.

Tel que demandé par le maire de Toronto à cause de la température, la Bourse de Toronto ne fonctionnera pas aujourd'hui.

La candidature de McNaughton dans Grey-Nord

Ottawa, 12 (P.C.). — Les brefs de l'élection complémentaire fédérale qui sera bientôt tenue dans le comté de Grey-Nord, en Ontario, seraient émis le 29 janvier. Ce sera la première fois que le général McNaughton, qui est le candidat officiel du parti libéral, se risquera dans la carrière politique. Avant la guerre, le général était le président du Conseil national des recherches du Canada. Nommé commandant en chef de l'armée canadienne outre-mer, il avait quitté ce poste quelques semaines seulement avant d'être appelé par M. King à succéder au colonel Ralston comme ministre de la Défense.

Si le général est élu, il pourra probablement occuper son siège peu après le début de la prochaine session du Parlement. La présente session est ajournée et ne sera prorogée que le 31 janvier. Depuis le début de la guerre, les sessions sont ainsi devenues de telle sorte que la session nouvelle s'ouvre le lendemain même du jour de la prorogation de la précédente.

M. John Thomson, qui avait été précédemment choisi comme candidat libéral dans ce comté, a annoncé qu'il appuierait la candidature du général.

Au cours de la dernière élection générale, en 1940, M. Telford, dont la démission pour raison de santé a provoqué cette élection complémentaire, avait remporté 7,538 voix, tandis que M. V. C. Porteous, candidat conservateur-progressiste et député du comté de 1930 à 1935, avait recueilli 5,771 votes et le troisième concurrent, un libéral-progressiste, 2,434 votes. M. Telford avait été député de Grey-Nord de 1904 à 1908, puis de 1926 à 1930 et enfin de 1935 à cette année.

Delahaye succombe en prison

Paris, 12 (A.P.). — Edmond Delahaye est mort à la prison de Fresnes, aujourd'hui, quelques heures avant que le verdict ne prononce contre lui et 11 autres membres de la Gestapo française. Tous ont subi leur procès pour collaboration avec l'ennemi au sujet d'une série de morts, de tortures et d'arrestations sous l'occupation allemande. Delahaye a été emmené du banc des prisonniers, hier, souffrant d'une crise aiguë du cœur. Il était le secrétaire de Henri Lafont, le chef du groupe.

L'action politique chez les ouvriers

Au cours de l'Assemblée du 23 novembre, le Conseil du travail de Montréal a décidé de mettre sur pied un comité d'action politique qui serait avant tout un comité du Congrès canadien du travail.

Ce comité aura pour mission de répandre le programme d'action politique en 28 points adopté par la convention annuelle du C.C.T. et de travailler à la formation de comités d'action politique au sein des unions affiliées au conseil de Montréal.

Dans des résolutions adoptées par lui, le comité se déclare un organisme du congrès, indépendant de tout parti politique et disposé à coopérer avec le comité d'action politique du Congrès des métiers et du travail du Canada ou tout autre organisme ouvrier et démocratique afin de promouvoir dans le pays les mesures réclamées par la classe ouvrière.

On s'en tiendra aux cibles militaires

Londres, 12 (C.P.). — Le secrétaire des affaires étrangères, M. Eden, a déclaré aujourd'hui, que les Alliés sont déterminés à concentrer leurs forces et s'en tenir au bombardement des cibles militaires allemandes en dépit des raids de toutes sortes effectués par les Nazis sur l'Angleterre, à l'aide de bombes robots et de fusées volantes.

Il a fait cette précision après qu'un membre des Communes eut fait appel à M. Churchill, pour qu'il donne aux Nazis le même avertissement, au sujet des attaques faites avec des armes "V", avertissement qu'il leur communiqua, en 1942, les menaçant de représailles s'ils en venaient encore à utiliser les gaz.

La 26ème armée japonaise anéantie

La chute du port d'Ormoc

Quartier général de l'armée américaine, Philippines, 12 (P.A.). — A la suite de la chute, survenue dimanche, du port d'Ormoc, principale base de ravitaillement des Japonais sur l'île de Leyte, où des pluies torrentielles avaient, pendant des semaines, ralenti les opérations, les 7e et 77e divisions d'infanterie américaines ont opéré leur jonction immédiatement au sud de ce port, hier lundi, et ont anéanti la 26e division d'élite japonaise, après l'avoir prise dans un étau, grâce à leurs débarquements faits jeudi dernier. De grands dépôts d'approvisionnement ont également été capturés et toute la partie sud de la ligne Yamachita ainsi effacée. Le dernier communiqué du général MacArthur déclare que plusieurs milliers de Nippons sont enfermés dans cet étau qui se rétrécit constamment.

Libres de ce côté, les Américains consacrent maintenant le gros de leurs forces à nettoyer l'éperon montagneux du nord-ouest de l'île des Japonais qui s'y trouvent; la 32e division américaine s'avance lentement contre les positions japonaises dans le corridor qui va d'Ormoc à la baie de Carigara au nord.

De son côté, l'aviation américaine a frappé plusieurs coups effectifs, dont le plus remarquable a été le lancement de 80 tonnes de bombes sur les installations pétrolières de Tarakan et de Balikpapan, sur l'île de Bornéo, où les réservoirs et les oléoducs, crévés par des tirs directs, ont inondé le territoire environnant d'huile enflammée. Un transport a aussi été coulé en vue de la côte en cet endroit. Des avions de reconnaissance ont attaqué de nuit les navires japonais dans la rade de Manille.

Poudrière aveuglante à Québec

Québec, 12 (D.N.C.). — Une violente tempête de neige souffle aujourd'hui sur Québec. La poudrière est aveuglante et la circulation des véhicules se fait très péniblement. Le vent souffle avec moins de force que lors de la fameuse tempête du 7 décembre, mais tout de même, dans divers endroits de la ville, les piétons ont de la difficulté à se maintenir en équilibre. Les autos se font rares et les tramways circulent assez régulièrement.

Diplomate arrivé en mission spéciale

Miami, 12 (A.P.). — Rafael Pizani, ancien doyen de l'Université de Caracas, est arrivé hier soir pour remplir une mission spéciale au Canada et aux Etats-Unis, au nom du gouvernement de Venezuela.

L'Angleterre assiste la Birmanie

Londres, 12 (C.P. Reuter). — La Grande-Bretagne a l'intention bien arrêtée d'assister la Birmanie pour qu'elle obtienne l'entier contrôle de son gouvernement aussitôt que les circonstances le permettront", a déclaré, aujourd'hui, aux Communes, M. L. S. Amery, secrétaire d'Etat pour l'Inde et la Birmanie. Il a ajouté que les troupes britanniques reviennent actuellement dans la Birmanie occupée par les Japonais, en tant que libérateurs.

Présidence à M. Géraud Barrette

Québec, 12 (D. N. C.). — M. Géraud Barrette, i.f., inspecteur au service des arpentages du gouvernement provincial, a été élu président de la Société de photogrammétrie du Québec, à l'assemblée générale du deuxième congrès provincial de cette société. Il succède à M. Georges Bernier, i.f., du service forestier de la province.

\$4,587 de dommages

Les Trois-Rivières, 12 (D.N.C.). — M. le juge Wilfrid Girouard, de la Cour supérieure, a maintenu pour le montant de \$4,587.25 avec intérêts et dépens l'action de Mme Suzanne Carignan, de St-Georges de Champlain, veuve de feu Henri Paquette, autrefois de St-Roch de Mékinac, contre Albert Lambert, chauffeur de taxi de St-Roch, mais il a renvoyé avec dépens l'action de la demanderesse contre Olivier Lambert, commerçant et propriétaire de taxi. Henri Paquette fut tué au cours d'un accident de route, le 11 juillet 1942, entre Grand-Mère et St-Roch.

La politique de Londres dénoncée

Londres, 12 (C.P. Reuter). — Le bureau exécutif de l'Union des ingénieurs, la plus grande association du genre en Grande-Bretagne, a voté une motion aujourd'hui dénonçant la politique britannique en Grèce comme "désastreuse" et demandant que l'on y remédie sur-le-champ.

Enfant mortellement brûlé

Macadam, N.-B., 12 (C.P.). — Gerald Walsh a perdu la vie aujourd'hui alors que le feu a détruit la maison de son père parti au travail. L'enfant était âgé de 7 ans. Les autres occupants de la maison, dont la mère, ont réussi à se sauver.

Arrestation du maire de Saint-Hyacinthe

M. Victor Sylvestre et trois autres personnes sont accusées de fausses représentations et de fraude — Ils logent à leur tour une plainte contre l'avocat des plaignants

Saint-Hyacinthe, 12 (D.N.C.). — Le maire Victor Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, et trois autres personnes ont été arrêtés vers neuf heures hier soir, à la suite d'une plainte logée par MM. Henri Barré et Normand Beauregard, de cette ville. Les autres personnes arrêtées sont MM. Odilon Jacques et Léo Martel, deux des directeurs avec M. Sylvestre, de la maison Orgues O. Jacques Limitée, de la Providence, et Herménégilde Laflamme, comptable de la compagnie. Tous quatre ont été remis en liberté après avoir fourni chacun un cautionnement de \$500. En résumé, la plainte de MM. Barré et Beauregard accuse M. Sylvestre et les autres de fausses représentations et de fraude, relativement à certaines opérations de la maison Jacques. Par ailleurs, un mandat d'arrestation a été émis contre M. Guy Morin, de cette ville, l'avocat des plaignants, pour extorsion présumée de signatures, en menaçant MM. Sylvestre, Martel et Jacques d'arrestation pour faux prétextes, ou laissant entendre qu'une arrestation était possible dans leur cas. La plainte contre M. Morin fut logée par MM. Sylvestre, Martel et Jacques. Autant que l'on sache, M. Morin est aujourd'hui absent de Saint-Hyacinthe.

L'Angleterre et le Pacifique

Melbourne, Australie, 12 (C.P.). — L'amiral sir Bruce Fraser, commandant en chef de la nouvelle escadre anglaise du Pacifique, a déclaré aujourd'hui que l'Angleterre s'en tiendrait plutôt à un rôle de combattant sur mer et dans l'air, comme contribution à la lutte contre le Japon. L'amiral répondait ainsi à une question d'un journaliste qui voulait savoir si des soldats anglais ne viendraient pas bientôt lutter dans le Pacifique.

Prochain entretien des trois grands chefs

Londres, 12 (C.P.). — Un porte-parole du Foreign Office a déclaré aujourd'hui, sans ajouter de commentaires, que l'on a conclu des arrangements pour un nouvel entretien entre MM. Roosevelt, Churchill et Staline. Aucune réunion des ministres des affaires étrangères de ces trois pays n'a été projetée, a ajouté le porte-parole.

Décès de M. W.-S. Carter

Ottawa, 12 (C.P.). — M. Walter Stanley Carter, âgé de 62 ans, un membre de l'Office national du film, est mort ici hier. Une sœur et un frère lui survivent. M. Carter était membre de l'Office national du film alors que cette organisation portait le nom Motion Picture Bureau.

16 blessés dans un accident de trams

Vancouver, 12 (C.P.). — Seize personnes furent légèrement blessées tard hier soir lorsque deux tramways sont entrés en collision à une intersection, près du lac Burnaby, aux limites de la ville. Quatorze d'entre elles durent recevoir des traitements à l'hôpital.

Prières pour la paix en Allemagne

Stockholm, 12 (C.P. Reuter). — Des prières spéciales pour la paix ont été recitées dans toutes les églises du sud de l'Allemagne, dimanche dernier, rite aujourd'hui, le journal Svenska Morgonbladet, citant une dépêche spéciale de Munich.

Des centaines de personnes n'ont pu pénétrer à l'intérieur des églises à Munich.

Tentative de médiation d'Alexander

Londres, 12 (C.P.). — Le feld-marchal sir Harold Alexander, commandant allié de la Méditerranée, et Harold MacMillan, ministre britannique résident dans la région méditerranéenne, ont visité Athènes aujourd'hui; c'est ce qu'annonçait Gunthrie Jantzen, correspondant de la NBC par l'entremise de la radio d'Athènes.

Tous deux ont consulté le major-général Ronald Scobie, commandant des troupes britanniques en Grèce. M. MacMillan et le feld-marchal Alexander, rapporte-t-on, auraient été envoyés à la capitale grecque personnellement par le premier ministre Churchill dans un essai de médiation politique.

Arrérages de \$7,664.13

Des arrérages s'élevant à la somme de \$7,664.13 ont été accordés récemment à 59 employés des chantiers maritimes de la Canadian Vickers, à Montréal, par suite des démarches du Congrès Canadien du Travail auprès du Conseil National du Travail. La compagnie, qui ne s'était pas conformée aux dispositions de l'arrêté ministériel C.P. 629 et qui payait ses employés des salaires inférieurs allant jusqu'à payer dans certains cas \$0.15 de moins que les taux prévus dans la classification.

Record de l'aviation alliée

De très durs bombardements sur des raffineries de pétrole du Reich

Londres, 12 (C.P.). — Pour faire suite à son bombardement-record d'hier, mené par 4,000 bombardiers et chasseurs venant de trois directions différentes, le haut commandement allié de l'air a lancé une nouvelle attaque à fond, et la radio allemande signale avant-midi, aujourd'hui, que nos appareils ont pénétré de nouveau dans la zone des raffineries de pétrole de Magdebourg-Leipzig, au sud-ouest de Berlin.

L'attaque d'hier fut faite par la 8e et la 15e armées de l'air américaines et le commandement des bombardiers de la R.A.F., 1000 bombardiers de la 8e armée de l'air, décollant d'Angleterre, avec une escorte de 800 chasseurs, ont ravagé des cours de triage à Frankfurt, Hanau et Giessen, sur le Rhin. C'était la plus puissante escadre de bombardement encore lancée dans les airs par nous sur un seul district; et le double du plus grand

effort accompli par les Allemands, alors qu'en septembre 1940, 800 de leurs bombardiers et chasseurs attaquèrent Londres. 500 "Lancasters" et "Mosquitos" de la R.A.F., appuyés de "Spitfires" et de "Mustangs", avaient marqué le début de l'attaque d'hier, en frappant les usines de benzol d'Osterfeld, Heiderich et Bruckhausen, tandis que 500 autres bombardiers lourds américains, venant d'Italie, s'en prenaient aux voies ferrées et aux industries de Vienne. Un total de 10,000 tonnes de bombes est tombé hier sur le sol ennemi.

Les porte-parole de l'aviation alliée ont déclaré qu'au cours du dernier mois toutes les usines de pétrole synthétique de la Ruhr avaient été atteintes et que toutes les principales voies ferrées menant aux installations défensives à l'Ouest de l'Allemagne, ont été sectionnées.

Stettinius expose son programme

La politique étrangère des Etats-Unis exposée en cinq points

Washington, 12 (A.P.). — M. Edward R. Stettinius, secrétaire d'Etat américain, a exposé aujourd'hui aux législateurs américains cinq points fondamentaux de la politique étrangère des Etats-Unis, dont la base est l'expansion du commerce avec les pays étrangers dans l'après-guerre. Affirmant que le secrétariat d'Etat doit se hâter de mettre sur pied un programme de réorganisation, le secrétaire a demandé au Comité des relations extérieures du Sénat d'approuver la nomination de son personnel.

Voici les cinq points exposés par M. Stettinius:

1—L'appui le plus entier possible à nos troupes qui combattent à l'étranger, afin que la guerre puisse être gagnée le plus rapidement possible.
2—Des mesures efficaces pour empêcher l'Allemagne et le Japon, après la victoire des nations unies, de se réorganiser de façon à provoquer une autre guerre.
3—La formation aussitôt que possible d'un organisme des Nations-Unies capable de construire et de maintenir la paix, par la force si nécessaire, pour des générations à venir.

4—L'entente sur les moyens de développer à un point extrême notre commerce étranger, la production et le commerce international, afin de maintenir l'embouchage de nos points culminants dans notre pays et dans le monde entier.
5—L'encouragement de toutes ces conditions de vie internationale favorables au développement intégral de l'homme et de la femme, sous la protection des institutions démocratiques, conformément à leurs coutumes et leurs désirs.

Un souvenir du temps de Riel

Londres, Ont., 12 (C.P.). — Une brochure sur la rébellion de Riel, relatant le voyage du "Marquis" sur la rivière Saskatchewan avec des troupes d'Ontario, sera présentée au club local du Kiwanis, le 15 décembre, par M. John R. MacNicol, député progressiste-conservateur du parlement pour la circonscription de Davenport.

Le comité de Lublin reconnu par Moscou ?

Londres, 12 (C.P.). — Les diplomates en séjour ici s'attendent à ce que la Russie annonce d'un jour à l'autre qu'elle a reconnu le comité polonois de libération de Lublin comme le gouvernement provisoire de la Pologne. Ce groupe, organisé et appuyé par les Soviétiques, est opposé au gouvernement polonois en exil à Londres, le seul qu'aient encore reconnu l'Angleterre et les Etats-Unis.

Une dépêche de Moscou, qui confirme ces pronostics, déclare que "les Polonois s'agitent de plus en plus pour obtenir la transformation du comité de Lublin en gouvernement provisoire".

Explosion à Thetford

Thetford-Les-Mines, 12 (C.P.). — Un homme a été tué et deux personnes ont été gravement blessées hier dans une explosion survenue dans un trou de la mine d'Asbestos.

La victime est M. Etel Veaf, âgé de 46 ans, et les blessés sont Gérard Labrecque, 27 ans, et Robert Groulx, 21 ans, qui ont été transportés à l'hôpital.

Autre inondation prévue en Hollande

L'agence de nouvelles suisse rapporte de Berlin que les Allemands ont annoncé leur projet d'inonder de nouveau les environs d'Amsterdam. La raison alléguée est la crainte avouée d'une offensive anglo-canadienne sur la capitale hollandaise. Les Allemands ont pris la peine de mentionner qu'ils emploieraient de l'eau fraîche pour ces inondations "nécessaires".

M. Irénée-A. Lambert décédé

M. Irénée-A. Lambert, surintendant du service des livres à l'Hydro-Québec, est décédé subitement hier, à l'âge de 67 ans. Lui survivent, sa femme, née Brassard (Augustine), ses filles, Irène, (Mme Lorenzo Proulx) Berthe, Marguerite, Catherine, Marie, (Mme Richard Clément) et Marthe; ses fils, MM. François et Jean Lambert; une belle-sœur, Mme Anna Brassard; deux gendres, MM. Lorenzo Proulx et Richard Clément; une bru, Mme François Lambert, (née Colombe Charest); deux petits-enfants, Pierre et Andrée Lambert.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Victor Dubois, 3619 rue St-Denis. Le service sera chanté jeudi matin, à 8 h. 30, en l'église St-Louis de France.

Le "Devoir" prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

Anniversaire de Rundstedt

Londres, 12 (C.P.). — La radio de Berlin a fait des souhaits aujourd'hui au feld-marchal Rundstedt, commandant suprême des armées allemandes de l'Ouest, à l'occasion de son 69ème anniversaire de naissance et a référé à lui comme l'"opposition d'Eisenhower".

Bombardement de Hambourg

Londres, 12 (C.P. Reuter). — Les Mosquitos de la R.A.F. ont attaqué Hanovre et Hambourg, hier soir, ainsi que d'autres objectifs de l'Ouest de l'Allemagne, dit un communiqué du ministère de l'air.

Un appareil allié a été descendu.

Résistance plus vigoureuse des Allemands en Italie

Rome, 12 (P.A.). — L'aviation allemande a reparu sur le champ de bataille italien et, volant bas sur le front de la 5e armée alliée a bombardé et mitraillé les troupes et les moyens de communication.

De son côté, la rivière Lamone, après une semaine de fortes pluies, charrie maintenant 7 à 8 pieds d'eau, ce qui restreint les opérations de la 8e armée britannique dans l'est à des patrouilles au nord de Ravenne et autour de Faenza. Les Allemands ont vigoureusement réagi à l'attaque de la 5e armée au sud et au sud-est de Bologne et leur artillerie s'est montrée particulièrement active.

Délégation de Champlain chez M. Duplessis

Québec, 12 (D.N.C.). — Une délégation du comté de Champlain, a rencontré ce midi M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province. M. Maurice Bellemare, député du comté, et M. J. L. Barbeau, conseiller législatif, ainsi que les maires de diverses municipalités, accompagnent les députés M. Emile Lesage, député d'Abitibi-Ouest, et M. C.-R. Ducharme, député de La-Violette, ont aussi rencontré à midi le chef du gouvernement.

Président du Club des journalistes

Québec, 12 (D.N.C.). — M. François Jobin a été élu hier soir, pour un deuxième terme consécutif, président du Club des Journalistes de Québec.

Nouvelles levées de restrictions

Londres, 12 (C.P.). — Pour la première fois depuis le début de la guerre, les restrictions sur la lumière ont été relâchées hier soir à Douvres, Folkestone, Hythe, New-Romney, Lydd, ainsi qu'en d'autres villes côtières anglaises.

La Nation

Le problème de civilisation

Tome I — Sociologie de la nation;

Tome II — Le nationalisme et l'ordre de droit.

Au comptoir \$3.00 la série

Par la poste \$3.15 la série

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

"Les habiletés" de M. King nous valent la conscription

Causerie radiophonique prononcée dimanche par le chef provincial du Bloc, M. André Laurendeau — La parole non respectée — Le Québec trahi — L'attitude du Bloc

Voici le texte d'une causerie prononcée par M. André Laurendeau, chef provincial du Bloc populaire canadien, dimanche dernier à la radio:

Jeu de soirée, s'est terminée à Ottawa, la plus vaste escouade politique à laquelle il nous ait été donné d'assister. De réminiscences, de trahisons, de trahisons, de trahisons, M. King en est arrivé à faire approuver, par un vote de 143 à 70, l'envoi outre-mer de 16,000 conscrits canadiens. Voilà où nous avons un chef de parti qu'on nous avait dépeint comme "le moindre mal", et qui s'est révélé à l'épreuve le plus terrible des maux.

Ces "habiletés", ces fourberies, ces mensonges ont valu à M. King de conserver le pouvoir; à nous, elles nous valent la conscription.

La parole non respectée

Le scénario s'est répété plusieurs fois. On a vu M. King et ses partisans s'engager par des promesses, puis capituler pour garder le pouvoir, quitte à faire de nouvelles promesses et à les violer de nouveau.

Pas de participation aux guerres extérieures, ont affirmé M. King et les libéraux durant vingt ans. Or la pression des tories a commencé dès que les événements d'Europe ont montré la guerre comme probable. Dès 1937, par le vote des crédits militaires, M. King et les libéraux ont consenti à l'envoi outre-mer de conscrits. Puis, le 10 septembre 1939, pour conserver le pouvoir, ils déclaraient la guerre. Mais M. Lapointe à Sherbrooke, le 15 octobre, nous apprenait l'existence d'un pacte d'honneur, en vertu duquel, pour assurer l'unité canadienne, les ministres du Québec avaient accepté la participation parce que les ministres de langue anglaise avaient accepté de ne jamais imposer la conscription.

Pas de corps expéditionnaire en Europe, avaient proclamé les libéraux durant vingt ans. Mais la pression impérialiste s'exerçait. Après avoir affirmé aux Communes, le 30 mars 1939, qu'il était "extrêmement douteux qu'aucun des dominions britanniques n'envoie jamais une armée expéditionnaire en Europe", le cabinet King capitulait pour conserver le pouvoir, et il annonçait l'envoi d'une première division en Angleterre. C'étaient les premiers "volontaires" — pour une bonne part des volontaires de la faim, en réalité, des conscrits de la misère. Mais au même moment, l'on nous affirmait que notre participation serait libre et modérée.

Participation modérée? C'était la nouvelle promesse. Or tout de suite les impérialistes réclamaient davantage. Et tout de suite, l'on vit capituler le cabinet King, qui s'agrippait au pouvoir. En décembre 1941, alors qu'aucun autre pays des Amériques n'était en guerre, nous avions déjà engendré des milliards dans le conflit, et les taxes avaient plus qu'augmenté. Des chefs d'Etat, qui n'avaient pu trouver des centaines de millions pour permettre aux chômeurs de traverser la crise, faisaient surgir des milliards pour les consacrer aux entreprises de guerre.

Déjà la participation n'avait plus de modération. Et pourtant ce n'était pas assez. M. Meighen se présentait comme candidat dans Toronto, en janvier 1942. Pour conserver le pouvoir, M. King et le parti libéral capitulaient de nouveau, ils décidaient d'accomplir ce que nous aurions accompli M. Meighen: le premier milliard d'un milliard à la Grande-Bretagne.

Mais la guerre demeurerait-elle au moins libre et volontaire? Respecterait-on le pacte solennel de M.

Lapointe? Non. Dès janvier 1942, M. King, pour conserver le pouvoir, capitulait une quatrième fois. Il annonçait le plébiscite, par lequel il demandait à l'ensemble du pays de le délier des promesses faites aux seuls Canadiens français. Des libéraux venaient nous dire: "Oui signifie non, et non signifie oui; votez oui, vous éviterez la conscription, et M. King reste le moindre mal".

Le Québec ne se laissa pas tromper, mais l'ensemble du pays vota oui. D'après la thèse de M. King, le gouvernement était délié. Aussitôt ce fut, de tous les coins du pays, une nouvelle pression impérialiste. Tout de suite M. King capitula. L'écluse était ouverte, les remparts avaient croulé, et par le bill 80, le gouvernement inscrivait dans nos statuts, la conscription pour service n'importe où. C'était la cinquième capitulation de M. King, qui se maintenait désespérément au pouvoir. Il se trouva encore des libéraux pour venir murmurer à l'oreille du Québec: "Soyez sans crainte; M. King est toujours le moindre mal. Il a fait voter une loi de conscription, mais il ne s'en servira pas".

Et de fait, grâce au NON du Québec, grâce à tous ceux qui dénoncèrent cette chute dans l'impérialisme, grâce à la victoire de Stansfeld et aux campagnes du Bloc, M. King laissa passer deux ans avant de s'en servir. Mais soudain, il y eut du malaise à Ottawa. Les conscriptionnistes du ministère montrèrent les dents. M. Ralston démissionna. "M. King reste fidèle au Québec, il n'enverra pas nos conscrits outre-mer", répétaient les ministres Saint-Laurent, Laflèche, Fournier et Bertrand. Le Parlement fut convoqué. M. King faisait mine de résister cette fois. Mais pour se maintenir au pouvoir, il préparait une nouvelle capitulation, plus odieuse et plus dramatique que toutes les autres.

Il s'agissait du sort de nos conscrits — de ces conscrits pour un mois, puis pour quatre mois, puis pour la durée de la guerre, à qui l'on avait juré qu'ils ne traverseraient pas les mers. Il s'agissait de ceux qu'un langage hypocrite appelait des mobilisés, qu'on avait promis de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, à qui l'on avait fait subir toutes les pressions imaginables pour les obliger à "signer" et qui se voyaient l'objet d'un ministre marchandage. C'est leur sort qu'on étudiait à Ottawa, durant les jours fiévreux du mois de novembre, leur sort et celui des autres jeunes hommes qui les suivaient sous les drapeaux.

M. King, après avoir affirmé mercredi le 22 novembre, qu'il n'était pas nécessaire de les utiliser pour le moment, capitulait honteusement, et 24 heures plus tard, il déposait lui-même en Chambre l'arrêté ministériel par lequel, d'un trait de plume, il condamnait 16,000 jeunes hommes à traverser les mers. Bref, au prix d'un nouveau reniement, M. King conservait le pouvoir. Et de tous ses ministres du Québec, seul un Irlandais, M. Power, avait la décence de démissionner!

Le Québec trahi

Aujourd'hui, Québec se sent trahi. Trahi par King et les chefs libéraux du Québec dont nous avions fait la fortune politique. Trahi par la violation du pacte solennel de M. Lapointe. Trahi par la violation de l'esprit du pacte confédératif.

La Confédération fut un pacte entre deux nationalités aussi bien qu'entre des provinces. Les Canadiens français y constituent la plus importante minorité nationale, et

sur les problèmes qui engagent sa vie même, cette minorité nationale possède des droits irrecusables. S'il en était autrement, s'il était toujours la "majorité" qui l'emportait, si les décisions étaient fatalement livrées au jeu brutal des chiffres, alors il n'y aurait plus confédération de deux nationalités, mais oppression d'une nationalité par l'autre. Si dans les graves questions où nous ne pensons pas comme nos partenaires, nous devions valent brutalement leur volonté, nous cessons d'être leurs partenaires pour devenir leurs esclaves. Car, au-dessus de la majorité, il y a la justice, et s'il est évident qu'Ottawa a le pouvoir juridique et constitutionnel de nous conscrire, l'affirme qu'il n'en a pas le droit moral.

Songez que la loi de la majorité, si on la considère comme un abus, est une force qui peut devenir aveugle et brutale, et qu'elle est aussi tyrannique, au fond, que n'importe quel fascisme. Songez que si vous en faites la loi suprême, tous nos droits sont compromis, que l'autonomie provinciale risque de voler en éclats, et qu'un jour nous risquerions d'y perdre tout notre droit d'enseigner notre langue et notre religion. Songez qu'on n'a pas le droit d'opprimer, chez nous, une nationalité dans le dessein prétendu d'aller sauver ailleurs des nationalités opprimées.

Voilà pourquoi nous sommes en droit d'accuser tous les conscriptionnistes, cette meute de financiers, de journalistes et de politiciens intéressés qui ont réussi à soulever contre nous une partie du Canada anglais (parce qu'ils savent bien que leur puissance mal saine s'appuie sur des divisions). Voilà pourquoi nous sommes en droit d'accuser ces impérialistes de saper à sa base la Confédération, de saper les amitiés de race, de saper l'unité nationale, et de préparer pour l'après-guerre la plus terrible crise de confiance que nous ayons jamais connue.

A Ottawa, nos ministres ont abdiqué toute dignité. Un Saint-Laurent, un Laflèche, un Fournier, un Bertrand ont cédé sur toute la ligne. D'autres ont voulu se sauver au dernier moment et échapper aux conséquences de leurs actes en oubliant que toutes les capitulations de M. King s'échouent les unes les autres, et que celui qui l'a suivi dans ses premières défections, en réalité préparait les dernières trahisons.

L'attitude du Bloc

Dès la session d'urgence de septembre 1939, le chef national de notre mouvement, M. Maxime Raymond, avait prédit: "On nous dit que notre participation sera volontaire. Je n'hésite pas à dire que la participation entraînera logiquement la conscription si la guerre se prolonge". Aussi M. Raymond est-il resté dans la ligne de ses attitudes, en condamnant la trahison de M. King. Il a rappelé qu'il s'était opposé de toutes ses forces à la participation, au cours de la session d'urgence de septembre 1939, et jeudi soir, il a donné un vote de non-confiance au gouvernement. M. Emmanuel d'Anjou, député de Riverview, a pris la même attitude. "J'ai tenu mes promesses en face des trahisons et des volte-face du gouvernement libéral actuel, et j'ai traversé la Chambre pour prendre mon siège dans les rangs du Bloc populaire canadien, parce que le programme de ce parti contient les idées et les principes pour lesquels j'ai combattu depuis mon entrée dans la vie publique, et pour lesquels j'entends bien continuer à combattre aussi longtemps que la Providence me prêterait vie et que les électeurs de mon comté me garderaient leur confiance".

Enfin, M. J.-Armand Choquette, député de Stanstead, a porté contre M. King une accusation directe, qui a soulevé la colère de l'Orateur de la Chambre, mais qui n'en est pas moins une véritable réalité: "Pour la première fois de ma vie, j'ai entendu le chef d'un pays chrétien et démocratique admettre, comme motif principal, qu'afin de résoudre une crise ministérielle et d'éviter la chute possible de son administration, il lui fallait envoyer des milliers de jeunes gens à la mort sur les champs de bataille. Puis-je ajouter que ce ne fut pas une question de principe ou de nécessité militaire qui hanta l'esprit du premier ministre, au cours de cette soirée fatidique du 22 novembre, alors que se produisit la plus soudaine volte-face politique jamais survenue dans notre histoire parlementaire? Ce ne fut pas, je le répète, une question de principe ou de nécessité militaire. Ce ne fut qu'une affaire d'opportunisme politique".

Et l'on voit que cet opportunisme politique nous a menés, par des chemins détournés, là où M. Borden nous avait conduits en 1917. Et ceux qui, aujourd'hui, nous taxent d'extrémisme, oublient que nous tenons, sur ce point, exactement l'attitude d'un sir Wilfrid Laurier ou d'un Ernest Lapointe.

Mes chers amis, j'aurais voulu vous entretenir de questions plus positives. Le drame qui vient de se

dérouler, à Ottawa, me l'a interdit, comme m'a empêché de vous entretenir de problèmes qui sont de mon ressort immédiat, les problèmes provinciaux. J'aurai l'occasion d'y revenir le mois prochain. Ce soir, je vous ai parlé comme un citoyen canadien, qui réagit en Canadien, et qui songe avant tout au Canada.

Il reste à préparer l'avenir. La question présente, ce n'est pas "Le Devoir", mais le "Devoir". La question présente, c'est de préparer l'élection d'un bloc solide qui ira représenter, à Ottawa, les vues du Québec sur les problèmes canadiens; d'un bloc qui ira là où il faudra, qui appuiera qui il faudra, sans fétichisme de parti et sans capitulation honteuse. Ce bloc solide forcera, par son attitude, le premier ministre — quel qu'il soit — à garder contre les machinations impérialistes. Il préparera les voies à ce qui nous apparaît comme la condition de tout le reste — je veux dire à l'indépendance réelle et positive du Canada.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

A propos de "Pontcarra"

Monsieur, J'ai assisté moi aussi, à ce gala où, grâce à M. Pierre Blanchard, la compagnie France-Film nous conviait, le jeudi 30 novembre dernier.

Monsieur, Vous professez l'Histoire, et vous vous yuez pour la Monarchie. C'est un point de vue que personne ne vous conteste. Soit! Seulement, voilà, n'allez pas tout de même, magnifier outre mesure, une opinion, au point, par exemple, d'en être quelque peu aveuglé.

Vous semblez n'avoir voulu trouver dans le film Pontcarra, et dans la présentation que M. Blanchard nous en a faite, qu'un défi décoché à l'endroit de la Souveraineté de l'époque où se vivent les péripéties de cette page héroïque mise en valeur dans cette pellicule.

Monsieur, Pierre Blanchard sait son histoire, j'en suis persuadé. Il accorde, j'en suis également sûr, la juste part de mérite qui revient, incontestablement, aux rois Louis XVIII et Charles X, lesquels, chacun par leur gouvernement — comme vous le dites, du reste — ont si vaillamment lutté pour des idéaux sublimes; je ne crains pas d'ajouter, que Pierre Blanchard camperait, en aucun temps, si bon lui semble, un personnage dans lequel un auteur tenterait de mettre en lumière l'épopée de leurs valeurs.

Et, d'ailleurs, comme M. Blanchard, à sans équivoque aucune, su nuancer intelligemment son texte! Comme tout y est clairement souligné ce me semble!

... Le sujet de Pontcarra est un symbole de ce qui se passait alors dans la France occupée. Il est à sa façon, "à sa façon", ce que ce "à sa façon" d'esprit de certains.

Monsieur Blanchard, ne l'oublions pas, est un artiste doublé d'un Français, dont le cœur a été douloureusement blessé par les phases tragiques de la guerre présente.

Monsieur Pierre Blanchard a été, lui, non seulement le témoin oculaire et visuel du massacre de son pays mais l'attaqué qui a dû prendre les armes pour se défendre contre un brutal et rude oppresseur.

S'il a incarné, avec plus que jamais, de vérité, d'autorité et de maîtrise, un rôle de la taille de Pontcarra, c'est précisément parce que, dans les répliques que lui fournissent les dialogues dans le style de ce scénario, il possédait l'instinct propre à assouvir sa soif naturelle de revanche, à l'adresse d'un adversaire sans entrailles!

Je ne crois pas que la pensée, non plus que l'ambition de ce noble prince du cinéma français, Pierre Blanchard, n'aient dépassé ces limites.

Honni soit qui mal y pense! Madeleine MELANÇON, professeur de diction française. Montréal, jeudi 7 décembre 1944.

Pour la France!

Consulat de l'Uruguay, Montréal, le 8 décembre 1944

M. le directeur du journal Le Devoir, Montréal.

M. le directeur, J'ai le plaisir de vous informer que mon gouvernement, sur la proposition du ministre de la Santé publique le docteur Louis Maitland, a approuvé en octobre dernier la suivante résolution:

"Que le gouvernement de la République des consultations et déclarations nécessaires avec tous les pays américains, afin que le moment d'une action d'ensemble et

sous le signe de la Croix-Rouge internationale, on obtienne les navires qui soient nécessaires pour le transport de tous les secours qu'en Amérique accumule la pitié solidaire des Américains pour la France immortelle".

Le ministre Maitland coucha sa proposition dans ces termes: Le général Le Dantec, médecin-chef de la Santé militaire française est venu à Montevideo (Uruguay) apportant un cri douloureux de la France maltraitée, mais non vaincue. Avec des mots sereins, simples, clairs, concis — comme est la voix de la France — il nous a raconté, ému, comment l'Allemagne a voulu détruire la France en détruisant les générations qui naissent et empêcher que les Français procèdent des enfants; elle a empêché en outre que les enfants puissent se nourrir suffisamment, elle a voulu faire des générations de sous-alimentés et elle y a presque réussi, car il manque des aliments pour l'enfance, des vêtements et des médicaments. Des millions d'enfants de France courent un imminent danger, il faut aller à leur secours, il faut même devancer ce que l'UNRRA va faire. Mais... un grand obstacle se dresse: le manque de bateaux pour le transport des vivres, des médicaments, etc. Il faut donc une action conjointe de toute l'Amérique, ordonnée et dûment dirigée, pour tâcher d'obtenir tout de suite les transports nécessaires, des bateaux des pays neutres comme ceux de la Suède et autres. Je propose donc que le gouvernement initie les consultations et démarches nécessaires avec tous les pays d'Amérique pour arriver à ce but et à temps.

P.S. — Le président de la République de l'Uruguay, le Dr José de Amézaga, a disposé de suite que les démarches pertinentes soient faites afin de donner le plus d'efficacité possible à l'aide solidaire de l'Amérique au peuple de France si durement éprouvé par la guerre. Ce geste de mon gouvernement mérite d'être largement connu.

J'espère M. le directeur que vous penserez de même et que vous permettrez la publication de cette nouvelle dans votre important journal.

Merci encore une fois de l'accueil que vous faites aux informations du consulat de l'Uruguay, et je vous prie d'agréer mes plus sincères salutations.

Ernest K. TALAY, consul.

La très large part du Canada

Saint-Pascal, 1er décembre 1944

M. Georges Pelletier, Le Devoir, Montréal.

Monsieur le directeur, "Les Canadiens ne se sont pas gênés pour nous dire qu'ils choisissent comme président et comme membres du Congrès. Nous ne devons pas hésiter à notre tour à leur dire que l'Amérique est désappointée de voir les Canadiens s'abstenir de participer à la guerre en Europe. Les Canadiens sont trop nombreux qui ont décidé de laisser les Anglais, les Américains et les Français se battre à leur place. Si une telle attitude persiste chez eux, nous ne pourrions plus respecter leur pays". Cet extrait d'article du *Atlantic Morning Call*, de la Pennsylvanie, appelle quelques commentaires.

Ces messieurs du *Atlantic Morning Call*, savent-ils que lorsque les Etats-Unis ont décidé d'entrer en guerre, le Canada était depuis longtemps dans le conflit?

Ces messieurs savent-ils aussi que le Canada ne se bat pas pour lui-même, mais pour les Etats-Unis et l'Angleterre?

Savent-ils encore, que toutes proportions gardées, le Canada, par le volontariat, a fourni autant de soldats que les Etats-Unis avec la conscription?

Savent-ils, de plus, que le Canada a donné son argent par milliards aux Nations-Unies, alors que les Etats-Unis prêtent le leur?

Savent-ils enfin, que le Canada, pour la poursuite de la guerre, a fait plus que la plupart des pays directement intéressés dans le conflit?

Collection "Sir Jerry" Pour les enfants de 8 à 12 ans

Mme H. GRAUD

Sir Jerry détective Les drames vécus La mystérieuse disparition de Sir Jerry Sir Jerry et l'affaire Léonard L'incroyable Sir Jerry La périlleuse mission de Sir Jerry Chaque roman contient de nombreuses illustrations.

France \$0.75

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

S'ils ne savent pas ces choses-là, qu'ils se renseignent. S'ils le savent, c'est à qu'ils sont vraiment insatiables.

Ces messieurs me font penser à un jeune mendiant plein de santé, qui vous arrive le soir, vous demandant de l'argent, puis un gîte pour la nuit et le lendemain matin, après un plantureux repas, toujours à vous dépenser, se met en colère parce que vous ne voulez pas lui payer un verre de bière à la taverne du coin.

"Morale"... Battez-vous pour la liberté des autres, et vous récoltez l'ingratitude.

C'est-à-dire que si facile de rester chez nous tout bonnement, n'est-ce pas, monsieur le directeur?

OUI, CANADIEN!

M. F.-A. Gaffney reprend son poste au "C. N."

M. F.-A. Gaffney, représentant spécial du service des recherches et du développement du Canadian National, a repris son poste au chemin de fer après avoir été prêt pour plusieurs mois au gouvernement des Bermudes. Durant son séjour en ce pays, M. Gaffney a étudié les moyens de transport de l'île et a fait part de ses constatations à la Commission du transport public. Cette commission prépare actuellement un rapport qui sera présenté au gouverneur et déposé à la Chambre.

A quelques rares exceptions près, aucun véhicule-moteur ne pouvait circuler sur l'île avant 1942. Seuls quelques commerçants et marchands obtiennent la permission d'exploiter leurs camions à cause de la guerre. L'année suivante, une loi permit au gouverneur et aux médecins de se servir de leurs voitures.

Quatre personnes meurent asphyxiées

Port-Huron, 12 (A.P.) — Quatre membres d'une famille de six personnes ont été asphyxiés hier, au second étage de leur maison. La police a déclaré que 4 becs de gaz du poêle dans la cuisine étaient ouverts mais deux seulement brûlaient. Les morts sont Roy Skipper, 28 ans, sa femme, une fillette de trois ans et un bébé de huit mois. Les pompiers ont pratiqué avec succès la respiration artificielle sur les deux aînés.

Relations diplomatiques russo-chiliennes

Washington, 12 (A.P.) — L'ambassade du Chili à Washington, a annoncé hier que des relations diplomatiques et consulaires ont été établies entre le Chili et l'Union soviétique.

Pertes subies par la ville de Westminster

Londres, 12 (C.P.) — Un libraire de la ville de Londres, du nom de Lionel R. McColvin, a rapporté hier que pendant cinq ans d'attaques aériennes, la ville de Westminster, qui contient les édifices du parlement, l'abbaye de Westminster et plusieurs autres édifices du gouvernement, a été frappée par 1,200 bombes explosives, de mines de terre, etc., par des milliers de bombes incendiaires, et, finalement, par trente bombes volantes.

Environ 30,000 constructions furent endommagées et 300 détruites dans ce district de dimension relativement petite. Parmi les quelque 1,099 civils tués, une vingtaine n'ont pas été identifiés. La ville a eu 1,955 alertes.

Jeunes Travailleurs d'Amérique

par Victor DILLARD, S.I.

Livre écrit aux armées, à l'automne de 1939, alors que l'auteur, tout juste de retour des Etats-Unis, était encore dans la fraîcheur, dans la force de ses impressions.

Volume de 270 pages.

Au comptoir \$1.00, franco \$1.10.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

CHANGEMENT AUX HORAIRES DES TRAINS

23 décembre au 1er janvier

entre

MONTREAL

et

OTTAWA — TORONTO

TRIOIS-RIVIERES — QUÉBEC

JOLIETTE — ST-GABRIEL

STE-THÉRESE — ST-LIN

LES LAURENTIDES

KNOWLTON — DRUMMONDVILLE

SAINT-JEAN — SHERBROOKE

VAUDREUIL — RIGAUD

Renseignements complets dans les horaires du 26 novembre ou des Agents.

Pacifique Canadien



POSTEZ AVANT le 19 DÉCEMBRE pour la DISTRIBUTION LOCALE avant le JOUR de NOËL

Publié avec l'autorisation de l'hon. W. P. Mulock, C.R., M.P., Ministre des Postes.

Fourquoi tant de médecins

confient-ils leurs clients à notre expert en ajustements médicaux si ce n'est à cause de ses nombreux succès? Venez le consulter. Il mettra à votre service, au moyen de consultations gratuites, ses vingt années d'expérience.

Salon d'essayage hygiénique et discret à votre disposition. Assortiment complet de corsets pour maternité, descentes d'estomac, etc.

SARRAZIN & CHOQUETTE

921, rue SAINT-CATHERINE EST PL. 9622

La plus importante pharmacie canadienne-française au Canada

Feuilleton du "Devoir"

LE ROSAIRE

roman traduit de l'anglais de Florence-L. Barclay par E. de Saint-Segond (1)

8. (Suite)

— Qu'est-ce qui se passe? dit Jane, je ne sais rien du procédé.

— Je ne peux pas entrer dans les détails, mais si je n'allais pas trouver ma femme de chambre maintenant, je serais beaucoup moins bien au dîner, et avant la fin de la soirée, je paraîtrais plus vieille de dix ans.

— Vous seriez quand même délicieuse, dit Jane avec sincérité, et pourquoi craindre de paraître

l'âge que vous avez?

— Ma chère, un homme à l'âge qu'il sent avoir, une femme celui qu'elle paraît, dit Myra.

— Je me sens avoir sept ans, dit Garth.

— Et vous en paraîsez dix-sept, dit Myra en riant.

— Et comme l'enfant en vingt-sept, la duchesse m'appellerait un enfant ridicule. Et, chère lady, si raccourcir la cérémonie mystérieuse qui vous attend devait vous enlever la moindre parcelle de votre beauté ce soir, je vous adjure

de vous hâter, ou vous gâchez ma soirée.

J'éclaterai en sanglots à dîner, et comme vous le savez, la duchesse déteste les scènes.

Lady Ingleby lui donna en passant une tape imitale avec le chapeau de jardin qu'elle tenait à la main.

— Taisez-vous, enfant déraisonnable! pourquoi écoutez-vous mes confidences à Jane? Vous peindrez mon portrait à l'automne. Et après cela j'abandonnerai le massage, je ferai un voyage, et je reviendrai tout à fait vieille.

Elle lança cette menace par-dessus son épaule, tout en s'éloignant.

— Comme elle est ravissante! dit Garth. Je me demande ce qu'il y a de vrai dans ce qu'elle nous racontait.

— Je n'en ai pas la moindre idée, dit Jane, ce sont des sujets sur lesquels je suis totalement ignorante.

— Sans doute peu de chose, mais quoi elle ne nous l'aurait pas dit.

— Ah! dit vivement Jane, vous vous trompez: Myra est extraordinairement sincère, et toujours por-

tée à être franche au sujet de ses faiblesses. Elle a eu une éducation singulière. Elle a toujours été traitée en brebis noire parmi ses nombreuses frères et sœurs, et mise de côté par sa mère. Quand lord Ingleby a demandé Myra en mariage, il n'arrivait pas à se faire comprendre, tant elle était étonnée. Ce mariage a été un coup de masse pour sa mère!

— Vieille sorcière! dit Garth. Comment permet-on à des créatures de ce genre d'être appelées mères? Nous qui avons eu des mères tendres et parfaites, nous devrions faire émettre une loi, afin qu'on ne ravalé pas ce nom de mère.

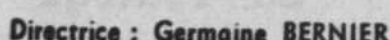
Jane se tut. Elle savait la touchante histoire de Garth et de sa mère veuve, elle était au courant de l'adoration du fils pour cette mémoire vénérée. Elle préférait Garth quand il laissait voir ce qu'il cachait dans son cœur sous la surface mondaine, et elle s'abstint de lui rappeler que pour sa part elle n'avait pas même balbutié ce doux nom.

Garth se leva, et détendit son élégante silhouette. Jane le regarda. Ainsi qu'il arrive souvent chez ceux à qui elle fait défaut, la beauté physique l'impressionnait, mais sans influencer cependant l'estime en laquelle elle tenait ses amis: Garth parmi ceux-ci n'était pas un préféré; il était plus âgé que la plupart, et en même temps si jeune de caractère qu'il paraissait parfois à Jane un peu puéril. Mais on ne pouvait avoir deux avis sur sa personne, et Jane en ce moment considérait Garth avec l'admiration impersonnelle d'un artiste.

Garth, malgré ses raffinements de toilette, n'avait aucune faiblesse, et avec le soleil dans les yeux, il ne remarquait pas les regards de Jane.

— Oh! dites donc, miss Champion, cria-t-il d'un air gamin, les voilà tous rentrés, il y a longtemps que j'ai envie de vous parler librement; venez, miss Champion, je suis ennuyé de ne rien faire, descendons à la rivière et prenons un bateau. On ne dine qu'à huit heures, et je suis certain que même pour le rôle de Velma, vous pou-

vez fort bien vous habiller en une demi-heure; je vous ai vue à l'occasion employer dix minutes. Nous avons le temps de ramer jusqu'en vue du vieux moulin, et nous pourrions causer tout en avançant. Pensez au vieux moulin tout gris, avec le



TER SHOE CO. LTD.
— GEO. E. FORTIN, *Propriétaire.* MW.B

Le Temps des Fêtes . . . Semence de Joie

SERVEZ
BIEN
GLACE

C'est un des "Nôtres"

Le NECTAR MOUSSEUX CHRISTIN est un breuvage délicieux . . . exclusif . . .

Votre famille, vos invités, seront ravis d'un tel rafraîchissement . . .

EXIGEZ-LE

1855

CHRISTIN

1944

AUSSI

Bière d'épinière — Dry Ginger Ale — Orangeade — Cream Soda

Décembre,
mois des
cadeauxMontres-bracelets — Diamants
Argenterie — Bijouterie . . .
Plus doux de donner
que de recevoir.BIBEAU FRERES
1257, Sainte-Catherine (est)

Nécessaire à esquisses

Boîte en bois poli. Grandeur 12" x 16". Avec poignée en cuir 8.00

Assortiment de couleurs à l'huile
PRE-TESTED. Tubes .35 à .70
grosneur "STUDIO". le tubeBLANC DE ZINC. Le tube .70
d'une livreOmer Desjardins
MONTREAL1406 ST-DENIS
SOUS-SOL6793 ST-HUPERT
LAN. 0251

RENDEZ-LES HEUREUX

Le Papa — le Frère — l'Ami

Rien de plus apprécié qu'un cadeau
de provenance Sainte-Marie.Chemises • Cravates • Chaussettes
Chandails • Robes de chambre
Parkas • Sous-vêtements.

Assortiment complet de tissus anglais pour paletots et habits

C. Bernard Ste-Marie

Représentant des chapeaux: KENSINGTON — BROCK — BILTMORE

169, rue Ste-Catherine est

HA. 7679

Disques Victor

Le cadeau par excellence, pour vos amis qui
aiment la musique au point de s'être procuré un
radio-phonographe ou un reproducteur de dis-
ques pour en écouter à loisir. Le choix que nous
vous offrons est le plus intéressant et le plus
varié que vous puissiez trouver à Montréal.Ed. Archambault
INC.500, Rue Ste-Catherine Est
MARQUETTE 6201

Heures d'affaires: 8.30 a.m. à 6 p.m. Tous les jours



Les petits meubles sont toujours bien accueillis comme

E-T-R-E-N-N-E-S

Pensez à lui donner de tels cadeaux pour les Fêtes.

SUGGESTIONS: Lampes assorties — Cuillères — Miroirs —
Vases à fleurs — Fauteuils — Cendriers — Tables de fantaisie
— Bibliothèques, etc., etc.

Que Noël chante dans vos coeurs et autour de vous!

Il n'y a pas de cadeau qui fasse plus
plaisir à celle que vous aimez qu'une
FOURRURE — Faites-lui ce plaisir
pour les Fêtes.

Faites réparer votre manteau de fourrure par nos experts.

St-Louis & Charest

SPECIALISTES EN FOURRURE

1107 est, STE CATHERINE

près d'AMHERST



C'est toute la gaiété de Noël!

Quelques jours à peine nous en séparant. Chaque
heure qui s'écoule nous rapproche de cette grande so-
lennité. Les petits la voient venir à travers le mirage
de leurs délicieuses illusions. Les grands goûtent la
poésie de cette fête chrétienne particulièrement chère
aux Canadiens.Pour qu'elle soit vraiment complète, il faut y songer
longtemps à l'avance.Vite, chers lecteurs, chères lectrices! Dans la fièvre
des préparatifs peut-être avez-vous omis quelque achat
important. Faites une ou deux visites aux annonceurs
du "Devoir".Si vos présents sont achetés, il vous restera le plaisir
d'admirer, une fois de plus, leurs splendides étalages
dont la disposition est une joie pour les yeux. C'est
toute la gaiété de Noël qui pétillera dans ce ruissellement
de lumière et de beauté. Que cette gaiété vibre en
vous.

Noël! Noël!

MADELEINE

LA MAISON DU CADEAU

Au Petit Versailles

930, Ste-Catherine (est)

Tél.: PL. 8219

Grand choix de cadeaux
pour Noël et Jour de l'An à\$1.00 et
plus

Heureux le Papa

Songez à la délicieuse surprise du PAPA
lorsqu'il recevra son cadeau de Noël.

Suggestions:

Foulards
Chemises
Cravates
Pantoufles
Robes de
chambre,
etc.Lechasseur
LIMITÉE

274 St-Jacques (ouest)

Immeuble Insurance Exchange
281, Ste-Catherine E. — 974, Ste-Catherine O.

CADEAUX

Captivants
POUR
LES FÊTES
créationsSirôcco
de Lucien Lelong

Mystérieux parfum d'Orient

● Un arôme qui existe depuis
toujours . . . vénérable comme
les siècles et plus nouveau que
demain. Parfum pénétrant, bien
fait pour attiser la flamme du
coeur! Ajoute son charme
aux vôtres propres, vous confé-
rant une irrésistible puissance
conquérante.

1 once \$16.50.

Helena Rubinstein
Dorothy Gray
Harriet Hubbard Ayer
Max Factor
Du Barry
Molinar
Roger et Gallet et autres.Cologne 85 à 1.50
Eau de toilette . . .1.50 à 2.00
Poudre de toilette . .75 à 1.65
Huile pour le bain . .1.25 à 2.50
Parfum 50 à 4.50
Savon 55 à 1.25
Ensembles de cadeau 1.50 à 8.95Pharmacie
PAUL LIPPENS

3450, rue Saint-Denis

HARBOUR 9185

Au rayon des toiles et cotons

DUPUIS

Suggestions de cadeaux pour l'hôtesse



SERVIETTES "CANNON"

Fameuse marque . . . fameuses serviettes DE
BAIN en ratine absorbante. Fleurs blanches
sur fond: jaune, bleu, vert, rose, pêche.Environ
16" x 27"

LA PAIRE

1.40

Environ
22" x 45"

LA PAIRE

2.98

DRAPS DURABLES

Voilà le cadeau utile POUR LA FAMILLE . . .
Drap de coton importé de belle qualité (se-
conde) texture fine et serrée. Extrémité à
large ourlet. Environ: 81" x 90".
LA PAIRE

4.20

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUCAL, v.-p. et gér.-géné. RAYMOND DUPUIS, sec.-géné.

Ouverts de 10 h. à 6 h. 30

samedi compris.

Pour celle que
vous chérissez : : :Un cadeau somptueux qui la comblera de
bonheur. Donnez-lui ce Noël-ci desFOURRURES
DESJARDINSQuelle femme ne rêve de porter de belles
fourrures! Elle sera émerveillée de recevoir le
superbe manteau depuis si longtemps désiré.
Vous réaliserez ce désir en lui offrant pour
les Fêtes un manteau, un boléro ou une
parure de haute qualité Desjardins.

Semez la joie autour de vous — C'est Noël!

Conditions
de paiement:Conformes aux
règlements sur les
prix et le com-
merce en temps de
guerre.Magasin ouvert
tous les jours
jusqu'à 6 h.FRS DESJARDINS, Prés.
DESJARDINS
Chas. Desjardins & Cie. Limitée
1170, rue SAINT-DENIS

Louis Riel et les événements de la Rivière-Rouge en 1869-1870

Texte de la conférence prononcée au Monument National, vendredi soir, par M. le chanoine Groulx

(Suite et fin)

D'ailleurs, amnisties, Riel et ses partisans ne l'avaient-ils pas été par le Parlement manitobain, plus courageux que le gouvernement d'Ottawa? A la session de 1872, le lendemain de l'alarme fénienne, le lieutenant-gouverneur Archibald convoqua les Chambres. Pour la défense du pays, il avait osé accepter la collaboration des Métis français, et en particulier de Riel et de ses principaux lieutenants. Violentement pris à partie, jusque dans l'Ontario, Archibald désirait faire approuver sa politique. Il n'en fit pas mystère: "J'ai eu soin, en convoquant la Chambre, a-t-il déclaré, d'être assez explicite pour que mon discours amenât forcément sur la question dont la population de l'Ontario s'est tant occupée. Le paragraphe relatif à l'incursion fénienne a été rédigé dans le but de provoquer une critique et une réponse catégorique". Or quelle fut la réponse de la Chambre de Winnipeg? Un vote unanime accepta, ratifia tous les paragraphes du discours du lieutenant-gouverneur. Si alors vous ne pouvez punir sans déshonneur le gouvernement constitutionnel, quelle est donc l'utilité d'appeler ces gens-là des proscrits? Selon moi, vous devez ou révoquer le gouvernement responsable ou admettre que vous ne pouvez remonter dans le passé pour punir des offenses dans lesquelles la moitié de la population se trouve impliquée, et qui ont été commises avant l'octroi du gouvernement responsable". "A moins de vouloir cueillir des raisins sur des épines et des figues sur des chardons", reprenait encore Archibald, "vous pourrez difficilement agir selon le gouvernement responsable en condamnant à la mort les chefs d'une majorité des électeurs".

Mais voilà qui pose toute la question de l'incursion fénienne. Tractions-la en quelques mots. A qui connaît un peu la géographie manitobaine, il n'échappe point que les Métis de langue française détenaient sur la Rivière-Rouge, au sud de Fort-Garry et entre le fort et la frontière américaine, une position stratégique de première valeur. Reliés par un chemin direct à l'établissement français de Saint-Joseph au delà de la frontière, ils tenaient dans leurs mains, en cas d'invasion, la clef du pays. Ils portaient-ils au devant de l'envahisseur, ils jetaient dans la balance le poids d'une force décisive. Archibald le comprit. Les troupes de Wolseley ont été rappelées ou licenciées. Il restait 80 hommes pour garder Fort-Garry. Archibald fit appel aux Métis français. Ces malheureux subissaient alors, de la part des immigrants de l'Ontario

et des volontaires licenciés, les pires avanies. C'est l'époque où, selon Archibald, certains individus parlaient et agissaient "comme si les Métis français devaient être bannis de la face du monde". On s'empara de leurs armes, on les livra aux fers de la prison. Pour mieux afficher leur esprit de conquête, les spoliés changèrent le nom français de cette rivière en celui de rivière Boyne. Un moment Archibald put se croire à la veille de la guerre civile. Cependant, de l'autre côté de la frontière, le chef fénien, O'Donoghue, se dressait avec le prestige d'un ancien membre du gouvernement provisoire. Il se posait en vengeur des insultes et des persécutions infligées aux hommes de sa race et de sa foi. Tout semblait donc conjurer pour pousser les Métis français dans les bras des Fénies. Archibald fit appel au clergé, aux notables de Saint-Boniface. Ensemble ils sollicitèrent et obtinrent l'appui de Riel et de Lépine. L'Ouest fut sauvé. Ainsi, du moins, en a jugé Archibald. "Si la Puissance a maintenu une province à protéger au lieu d'avoir à la conquérir", elle le doit, affirme-t-il, "à la politique de modération". Si j'avais repoussé les Métis entre les bras de l'ennemi; si j'avais fermé la porte au repentir et empêché la population de se soumettre loyalement à la Reine, O'Donoghue aurait été secondé par toute la population qui se trouve entre l'Assiniboine et la frontière. Fort-Garry serait tombé aux mains d'une population armée et les colons anglais au sud de l'Assiniboine auraient subi des horreurs dont la pensée me fait frémir". Mais qui avait induit la population métisse à prendre en masse le parti qu'elle venait de prendre? Écoutez encore le témoignage d'Archibald: "Je crois que l'attitude des Métis, lors de l'incursion fénienne, est due aux représentations de leurs chefs, qui ont déjà mentionnées, et si les Métis eussent pris une attitude différente, je ne crois pas que la province serait maintenant en notre possession". Archibald a dit encore plus expressément: "Les renseignements qui m'arrivèrent de tout côté me démontrèrent que l'influence de Riel sur les Métis français était énorme et je crois que leur attitude et l'appui qu'ils ont donné au gouvernement sont dus en grande partie aux efforts de Riel, et qu'il est agi autrement, ils fussent restés neutres ou auraient été hostiles au gouvernement". Que vont faire maintenant les ennemis de Riel? Vont-ils désarmer? J'ai entendu dire qu'il nous était arrivé, à nous aussi, gens du Québec, de sauver le Canada, une fois ou deux et que, depuis lors, l'on n'avait cessé de nous étouffer sous les témoignages de gratitude. Que vont faire les politiques d'Ottawa? Vont-ils s'acharner à traiter comme un rebelle et comme un ennemi l'homme que le gouvernement de sa province vient d'appeler à la défense de la frontière et qui a sauvé le Nord-Ouest? Vont-ils enfin exiger et obtenir l'amnistie? Nul n'ignore jusqu'à quel point ce cas juridique devait embarrasser en 1875 lord Dufferin: "J'avoue que j'aurais beaucoup de peine à me convaincre", confiait-il au gouverneur impérial, "qu'après que le gouverneur d'une province a mis des armes aux mains d'un sujet et l'a invité à exposer sa vie... pour défendre la couronne de Sa Majesté... ainsi que pour protéger son territoire... avec la connaissance pleine et entière à l'époque que le sujet en question pouvait être cité en justice pour délits antérieurs... j'aurais beaucoup de peine à me convaincre, écrivait Dufferin, que l'exécutif se trouve encore en état de poursuivre comme félon la personne avec laquelle il a ainsi négocié". Mais encore une fois, que vont décider les hommes d'Ottawa? Leur attitude ne gagne encore rien en élégance. Ils ne sauront qu'exprimer leur mauvaise humeur à Archibald et inviter les chefs métis à prendre le chemin de l'exil. Et ils accepteront que le gouvernement impérial, en commandant contre ces hommes la sentence de mort pour l'emprisonnement, les déclare déchu pour la vie de leurs droits politiques.

Qui donc, quelles influences occultes, redoutables, lient les mains de ces gouvernants? L'unité absolue s'est refaite parmi les Métis

français du Manitoba. Même ceux qui n'avaient pas été du "mouvement", Archibald le constate, font du sort de Riel une question de race et eussent regardé tout châtiment infligé au chef comme infligé à eux-mêmes. Dès la fin de l'année 1871, les sentiments de la plus grande partie de la population anglaise — toujours au dire du même témoin — ont considérablement évolué. "Le sentiment général dans la province (sauf dans le district de Lisgar) est favorable à Riel". "De fait", — je cite toujours Archibald — "tous les Métis français et la majorité des Anglais regardent les chefs de l'insurrection comme des patriotes et des héros, et le gouvernement qui voudrait les traiter comme des criminels serait virtuellement obligé de méconnaître les principes du gouvernement responsable". A la Chambre de Winnipeg, 19 représentants sur 24 ont voté "en faveur d'une politique qui mettrait sur un pied égal toutes les classes, sans égard à leur conduite lors des troubles". L'animosité au Manitoba n'est donc plus entretenue par une infime minorité de turbulents, volontaires licenciés, immigrants de l'Ontario. Archibald s'en ouvre à sir Georges Étienne Cartier (24 février 1872): "La difficulté n'est pas de contenir la population du pays, mais cette petite bande d'hommes désordonnés et désouverts qui infestent les villages de Winnipeg". Seulement, il y a qui parle plus haut que le sentiment du Manitoba, le sentiment de l'Ontario. Le péril fénien à peine passé, le Parlement de Toronto armait contre Riel la main des assassins. Il promettait une récompense de \$5,000 à qui capturerait les meurtriers de Thomas Scott; le comté de Middlesex, comte d'origine de Scott, ajoutait généreusement à cette somme. Comme si, pour une faute commise chez lui, dans son pays, Riel devenait justiciable d'une province étrangère. Tel est bien cependant l'épouvantail qui fit reculer et le gouvernement canadien et le gouvernement impérial. Sur ce point, Mgr Taché n'entretenait aucune illusion. Voici comme il s'exprimait, à Ottawa, en 1874, devant le Comité d'enquête sur les causes des troubles du Territoire du Nord-Ouest: "La seule raison que je connais, ayant fait retarder l'amnistie promise par John Young, est la crainte que la province de l'Ontario ne soit prise dans la province d'Ontario. Ce n'est pas la simple opinion, mais aussi l'opinion que m'ont exprimée certains membres de l'ancien gouvernement". Sir John A. Macdonald faisait cette confidence au même Comité: "Je sentais que si le gouvernement britannique accordait une amnistie, elle serait loyalement acceptée par la population, tandis que si le gouvernement canadien prenait la responsabilité de la demande, cet acte serait vu d'un très mauvais œil par la population, en tout cas celle de l'Ontario". Disons les choses comme il faut les dire et comme l'histoire impartiale a commencé de les dire: Riel fut livré à ses ennemis contre toute justice humaine et contre toute justice britannique. Il fut sacrifié à un mouvement d'opinion louable, mais exalté et à ce que l'on croyait, dans les milieux gouvernementaux, la raison d'Etat, et qui n'était que l'immorale ambition du pouvoir et l'intérêt encore plus immoral des partis politiques. On disait autrefois: "Il vaut mieux qu'un homme meure plutôt que la nation". On a dit: "Il vaut mieux qu'un homme meure plutôt que le parti". Là-dessus Hector Langevin, entre quelques autres, s'est chargé de nous enlever tout doute quand il confiait à l'abbé Ritchot que "pas un gouvernement ne pourrait se maintenir cinq minutes s'il se saisisait de cette question que le gouvernement dont il faisait partie n'était pas tenu de se suicider". Pour le moins, c'est d'un politique réaliste.

IV

L'homme est un apprenti — La douleur est son maître, a dit le poète. Rien comme l'épreuve, on le sait, pour prendre la mesure des hommes. Il y en a qu'elle abat et rapetisse; il en a d'autres qu'elle grandit. Dans ce drame politique où tant de personnages s'appliquent à se diminuer, la figure du jeune chef métis se détache avec une singulière noblesse. A mesure que le malheur s'acharne contre lui, cet homme d'élite, naturel et élevé, prend de l'altitude. Loyal à son pays, il le restera malgré toutes les séductions, en dépit de toutes les avanies dont on aura soin de l'abreuver. Pour livrer l'Ouest à des autorités d'outre-frontière, le gouvernement provisoire s'est vu offrir, sans compter, troupes et armes, une somme de quatre millions, assure Mgr Taché. Contre le droit des gens, les délégués du gouvernement provisoire viennent d'être arrêtés à Ottawa. Nouvelle et impardonnable provocation. En dépit de tout, la somme offerte par les Américains n'est pas de quoi tenter le chef des prétendus "rebels" de Fort-Garry. Lors de l'incursion des Fénies, le clergé, les autorités manitobaines ont requis sa collaboration. Aller combattre l'envahisseur, c'est, pour lui, le fait, le devoir, le risque de se faire tuer dans le dos, par d'irréductibles ennemis, ceux-là mêmes pour qui il a exposé sa vie. Le chef éloquent n'en parcourt pas moins les paroisses françaises et gagne ses compatriotes à la cause de la Couronne. Un jour de janvier 1872, Ottawa lui fait offrir de l'argent pour l'engager à quitter le pays. "Si je pars", répond à son évêque cet homme pauvre, "mes amis diront qu'on m'a acheté. Je ne suis pas sur le marché". Et il ajoute non moins fièrement: "De plus, je suis sans ressources pécuniaires, et je n'accepterai pas de faveur du gouvernement canadien tant que toutes nos difficultés ne seront pas réglées". Pendant qu'on le considère et qu'on le traite comme un brandon de discorde, un agitateur à mettre hors la loi, quels sacrifices cet homme magnanime n'a-t-il pas consentis à la cause de la paix au Canada et dans sa province? Pour permettre au gouvernement d'Ottawa de faire sa part de la paix au Canada, il a accepté l'exil volontaire. La même année, candidat dans Provencher, il s'efface généreusement devant sir Georges Étienne Cartier qui peut ainsi racheter sa défaite de Montréal-Est. En retour de ces sacrifices, que demande-t-il? Rien pour lui-même, — pas même l'amnistie, — mais seulement la reconnaissance des droits de ses frères métis à leurs terres du Manitoba. En revêche, les hommes d'Ottawa — les libéraux ceux-là —

exigeront de lui un nouvel exil. Elu deux fois député de Provencher, on le force à se déister de ses droits de citoyen et de sujet britannique. On laisse une cour manitobaine, de justice plus que d'autorité, et par une procédure encore plus suspecte, le frapper de cinq ans d'exil. Entretemps, des bandits masqués, alléchés par les \$5,000 promis pour sa capture, ne lui laissent nul repos. On assaille la maison de sa mère, on y commet des outrages qui, selon l'expression d'Archibald, "poussent les Métis français presque jusqu'à la révolte". Traqué comme un fauve, accablé de privations, de souffrances physiques et morales, l'infortuné proscrit — le mot est de Mgr Taché — prend la figure douloureuse d'un "martyr". Et, dans cette tempête de passions qui ne sauront jamais s'apaiser, l'on peut déjà pressentir, pour dans moins de vingt-cinq ans, une catastrophe tragique.

"Que comptez-vous faire?" lui demandait son évêque, au moment où, pour éviter d'être capturé, il s'enfuyait devant les soldats de Wolseley. — "Monter à cheval et aller à la grâce de Dieu", répondait le fugitif. Mais il ajoutait ces nobles paroles: "J'importe que ce qui arrivera maintenant: les droits des Métis, de leur religion et de leur langue sont assurés par l'acte du Manitoba... Ma mission est finie".

Tous les Métis français et la majorité des Anglais, nous a dit le lieutenant-gouverneur Archibald, regardaient les chefs de l'insurrection manitobaine comme "des patriotes et des héros". Faut-il justifier ces grands mots? Sans l'énergique intervention du gouvernement provisoire, Ottawa eût-il conçu et réalisé l'acte du Manitoba aussi libéralement qu'il l'a fait? Eût-il consenti aux Métis, à la langue française, à l'école confessionnelle, les droits et privilèges qui devaient faire, de la minorité manitobaine, la mieux protégée juridiquement de toute la Puissance? Bien des doutes sont permis. On se rappelle, en effet, avec inquiétude, la répugnance de la majorité anglo-protestante d'alors à la reconnaissance du bilinguisme provincial et du principe de la liberté scolaire. On se souvient de la tempêteuse opposition d'un homme, Père de la Confédération, comme Charles Tupper, à l'insertion de ce principe dans la législation de la province. On prend note des événements qui, en cette même année 1869, se déroulaient au Nouveau-Brunswick où le Parlement de la province tente d'abroger la loi scolaire de 1858, loi libérale, pour lui substituer une loi d'écoles séparées ou publiques, c'est-à-dire non confessionnelles. On se rappelle encore les manifestations d'hostilité qui, ici même, au Manitoba, se donnaient libre cours contre la population indigène, les extraordinaires concessions consenties par Ottawa à ces agitateurs, la nonchalance, pour ne pas dire la coupable négligence de nos représentants catholiques et canadiens-français dans le cabinet fédéral, lors du choix du personnel politique et administratif de la province de Manitoba. On se rappelle, en outre, les vingt-cinq nominations de fonctionnaires faites à Ottawa, cinq de race métisse, douze seulement de nom français; dans la "police montée", un seul officier canadien-français, et encore au dernier rang. Sans Riel, sans le gouvernement provisoire, sans la "liste des droits", aurait-on érigé, dans l'Ouest, en 1870, une province du Manitoba? Une lettre de l'honorable Joseph Howe au grand-vicaire Thibault, en date du 12 décembre 1869, laisse fort perplexes sur les intentions d'Ottawa. Dans sa brochure sur l'Amnistie, Mgr Taché, témoin bien informé, s'est expliqué sans équivoque:

"Sans ces arrangements faits à Ottawa, en avril et mai 1870", écrit l'archevêque, "il n'y aurait pas eu au monde un coin de terre qui s'appellerait la province de Manitoba; il n'y aurait pas au milieu de nous un Conseil Exécutif dont les membres sont "Ministres d'Etat" du Manitoba, nous ne connaîtrions pas une Assemblée ni un Conseil législatif de Manitoba. En dehors des instructions données aux délégués du Nord-Ouest, par le gouvernement provisoire, personne ne songerait au régime qui a été proposé, accepté et sous lequel nous vivons".

Riel aura raison de dire plus tard, à la veille de l'échafaud: "Je sais que je suis le fondateur du Manitoba".

Riel n'est pas seulement un héros manitobain, c'est un héros national. Au souvenir des événements que je viens de raconter, j'écrivais, il y a déjà onze ans, ces lignes que je signais encore:

"Victoire considérable et dont l'effet dépassait de beaucoup les frontières de la petite province. Pour en saisir tout le sens, il faut remonter, pour un moment, à l'année 1864, à l'heure où s'est brouillée la Confédération de l'Amérique ou plutôt deux esprits se heurtent à la Conférence de Québec: l'esprit unitariste et l'esprit fédéraliste; le premier, ambitieux de la fusion des races et de l'effacement des provinces sous un gouvernement central et unique; le second, soucieux du maintien des diversités ethniques et religieuses, de la survie des races et des particularismes provinciaux dans le fédéralisme. Grâce à Riel, le dualisme canadien ne s'arrêterait pas, comme à une frontière interdite, aux rives du lac Supérieur. On le verrait s'étendre à ces vastes territoires, propriété des deux races canadiennes, acquise par l'argent de tous. Et, par là, le jeune héros manitobain eût pu flatter d'avoir affirmé la pensée politique de 1867".

1869-1870, heure de crise pour la Confédération naissante. Nous l'avons dit tout à l'heure, des mouvements centrifuges menaçaient de mettre en pièces l'édifice mal affermi. Une question comme celle des écoles du Nouveau-Brunswick fait ébranler, tenues de renier l'esprit de 1867. Le jeune Louis Riel, le petit peuple de la Rivière-Rouge viennent nous rappeler cette urgente vérité qu'un pays aussi divers que le Canada ne saurait se constituer selon la formule fasciste. La "liste des droits" ne revendiquait pas seulement le droit des faibles, la justice pour les minorités, la loi du fair-play; elle constituait une affirmation de l'esprit fédéraliste et de la qualité canadienne, qualité de croyances et de cultures. Elle réclamait la consécration

de principes vitaux qui, respectés, compris par nos gouvernants, eussent apporté la paix au Canada et nous dispenseraient aujourd'hui après quatre-vingts ans de vie en commun, de chercher une formule d'union nationale. En ce temps-là, sans doute, comme aujourd'hui, des hommes portaient dans leur esprit le rêve splendide, ambitieux, d'un Canada rayonnant de force et de jeunesse, plein de foi en l'avenir, terre fraternelle, terre de justice et de liberté. Pays aux horizons immenses, assez vastes et assez pleins de richesses pour assurer à chacun la satisfaction de ses besoins et de ses libres mouvements, en possession des plus hautes cultures de l'Europe, pays neuf, peuple neuf, dépouillés des préjugés et des misères des vieux continents, notre jeune Canada aurait pu devenir le champ d'expérience exceptionnel ou des races enfin réconciliées, travaillant côte à côte, sans rien abdiquer de leurs conceptions individuelles et de leurs idéaux les plus chers, eussent montré à l'Amérique et au monde comment on peut bâtir solide, faire, de sa terre, un des rares lieux du globe où il soit possible de vivre dans l'ordre et la fraternité chrétienne. Rêve trop beau peut-être pour jamais de passer l'illusion. Mais si ce rêve est mort au Canada, les Canadiens de race française peuvent au moins se rendre le témoignage qu'ils ne sont pas ceux qui l'ont tué.

L'intermède du pasteur Shields demandé

Le conseil 2843 des Chevaliers de Colomb de Rimouski, à son assemblée du 3 novembre dernier, a adopté la résolution suivante de protestation contre les propos du pasteur Shields:

Attendu que le 26 novembre 1944, le pasteur T.T. Shields de Toronto, au cours d'une réunion à Victoria, Colombie Britannique, a odieusement insulté le cardinal Villeneuve;

Attendu que cette insulte au primat de l'Eglise catholique au Canada atteint directement tous les catholiques;

Attendu que les Chevaliers de Colomb de Rimouski, comme groupe essentiellement catholique, sont particulièrement révoltés de cette ignominieuse et injuste calomnie;

Attendu que le cardinal Villeneuve, outre d'être le chef de l'Eglise catholique au pays, est un membre au quatrième degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb et qu'en conséquence, l'insulte du pasteur Shields s'adresse à un membre de notre ordre;

Attendu que les propos du pasteur Shields contre la religion catholique en général et le cardinal Villeneuve en particulier sont de nature à démontrer qu'il est un individu qui cherche malicieusement et criminellement à fomenter la révolte et à troubler la paix des citoyens du pays, à moins qu'il ne soit dément;

Attendu que dans l'un ou l'autre cas, il importe qu'un tel individu ne puisse être laissé plus longtemps en liberté et que le gouvernement devrait y voir immédiatement;

Il est résolu unanimement que le conseil 2843 des Chevaliers de Colomb de Rimouski proteste énergiquement contre les paroles malicieuses et calomnieuses du pasteur Shields à l'adresse de la religion catholique et de son chef au pays, et demande immédiatement au gouvernement de l'interner sans délai.

Cours sur les caisses populaires Desjardins

Ottawa, 12. — Le Centre social de l'Université d'Ottawa vient d'instituer un nouveau cours par correspondance sur les caisses populaires; voilà ce qu'a annoncé le R. P. Gustave Sauvé, O.M.I., directeur du Centre social.

Ce cours fait suite à celui déjà bien populaire sur la nécessité, la notion et les principes de la coopération.

Ce cours sur les caisses populaires est divisé en deux leçons et étudie l'origine et l'évolution des caisses, leur nature et leur situation vis-à-vis la répartition des richesses, leur administration et

Comment rendre les enfants heureux?

En leur donnant un bel album

Les animaux que je connais. — Texte et illustrations en couleurs par Ovide Vincent-Fumet. Format 9 x 12... \$1.50

Mes histoires préférées. — Adaptation de Tante Francine, illustrations en couleurs de Louis Brouilly. Format 9 x 12... \$1.50

La ruhe littéraire. — XVIIe année. 318 pages, nombreuses illustrations en couleurs. Format 9 1/2 x 6 1/2... \$1.25

Tarzan et les joyaux d'Opal. par Edgar Rice Burroughs. Nombreuses illustrations. Format 10 x 13... \$1.00

Catéchisme en images — 68 gravures sur bois. Format 9 1/2 x 12 1/2... \$1.00

Tableaux d'autrefois. par Adèle Lessard-Bolvin. Illustrations de Berthe Chicoine. Format 7 1/2 x 9 1/2, 50 pages... \$1.00

Plantes curieuses de mon pays, par Marcelle Gauvreau. Préface du Frère Marie-Victorin, illustrations de J.-R. Dufresne. Format 7 1/2 x 9 1/2, 65 pages... \$1.00

Ben-Hur, par Lew Wallace, illustrations de Rodolphe Vincent. Format 8 x 11, 65 pages... \$0.90

Les aventures de Robinson, racontées par lui-même, illustrations Odette Vincent. Format 12 x 9, 65 pages... \$0.75

Histoire sainte, en cent vingt images. Format 10 x 14... \$0.50

N.B. — Ajouter 10% pour les frais de port de chacun de ces albums.

Service de Librairie du Devoir. Le bon Dieu a dit... si vous m'aimez, observez mes commandements, par Marie du Perreux, photographies de René Servant. Format 8 1/2 x 11... \$0.50

Heures enfantines et chrétiennes, photographies par Irvonn. Même format... \$0.50

Résultats de l'occupation en Pologne

AVANT L'OCCUPATION ALLEMANDE	APRÈS QUATRE ANNÉES D'OCCUPATION ALLEMANDE
725 liv. PAIN	15 1/2 liv.
OU 3,145 liv. POMMES DE TERRE	48 1/2 liv.
OU 68 liv. BEURRE	2 1/2 liv.
OU 2 tonnes CHARBON	1/8 TONNE
OU 187 liv. SAVON	1 liv.
OU 6 1/2 verges TISSU	1/100 VERGE

Avant la guerre, le coût de la vie en Pologne était légèrement plus bas que dans les autres pays d'Europe. Aujourd'hui, le coût de l'existence est astronomique. Cette photographie nous montre le pouvoir d'achat de cent zlotys polonais (environ \$20 de notre monnaie) avant la guerre et après quatre années d'occupation. Aussi, le peu de vivres et de vêtements disponibles s'obtiennent souvent par l'échange d'objets précieux. L'inflation et le marché noir y fleurissent.

La Guardia a 62 ans

New-York, 12 (A.P.) — Le maire de New-York, La Guardia, célèbre hier le 62e anniversaire de sa naissance. Les membres de son personnel ont déposé une gerbe de fleurs hier, sur son bureau, avant son arrivée.

PAPERS A CIGARETTES

OK D'UN BLANC PUR

EXPÉDIEZ DE BONNE HEURE PAR MESSAGERIES VOS CADEAUX DES FÊTES

POUR ÉVITER DES DÉSAPOINTEMENTS
★ EMBALLEZ SOIGNEUSEMENT
★ ADRESSEZ CORRECTEMENT

Expédiez aux points situés dans Pas plus tard que le

Colombie-Britannique	15 décembre
Manitoba - Saskatchewan - Alberta	16 décembre
Québec - Ontario	18 décembre
Provinces Maritimes	18 décembre

Messageries du PACIFIQUE CANADIEN

Messageries du CANADIEN NATIONAL

Cartes de bon goût...

Tout en étant du meilleur goût, les cartes de visite gravées à notre atelier ne coûtent pas plus cher que les autres.

Prix courant et spécimens sur demande.

Planche de cuivre depuis \$1.25

+ Impression gravée sur Bristol depuis \$1.50

+ Plus taxe 4 ou 2% selon le cas.

La main-d'œuvre étant réduite, prière de commander sans retard.

Le Devoir - - - Imprimerie

430, Notre-Dame est, Montréal — Tél. BÉlair 3361

Nouveau

Problèmes d'aujourd'hui

par Louis MARLIO

Nationalisme et internationalisme — Les origines du système corporatif — La renaissance du système corporatif — Les expériences du corporatisme moderne — La corporatisme demain — Pour que la France vive!

Volume de 235 pages.

Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Cherchez-vous un imprimeur?

Adressez-vous à

L'IMPRIMERIE POPULAIRE

LIMITÉE

EDITRICE DU JOURNAL LE DEVOIR

CARTES DE VISITE - TÊTES DE LETTRES TRAVAUX DE VILLE - FAIRE-PART MENUS - FACTURES - PROSPECTUS PROGRAMMES - LIVRES - AFFICHES CATALOGUES - BROCHURES PERIODIQUES - JOURNAUX

qui exécutera avec art et rapidité, aux meilleurs prix, tous vos travaux de typographie.

VOTRE NOUS OU TELEPHONEZ

NOTRE REPRESENTANT PASSERA CHEZ VOUS

430, NOTRE-DAME est, Montréal

*Téléphone: BE 3361

Nouvelles de guerre

22,577 employés
congediés, en octobreM. MacNamara devient membre du comité exécutif
du Bureau international du travail

Ottawa, 12 (C.P.) — Le bureau fédéral des statistiques a révélé hier qu'au cours du mois d'octobre l'industrie en général et l'industrie de la construction en particulier ont remercié 22,577 de leurs employés. Le bureau a ajouté que c'était la première fois depuis 1931 que, durant le mois d'octobre, l'embauchoir avait diminué ainsi.

Les 14,921 établissements qui fournissent au bureau des statistiques des chiffres sur leur personnel ont employé en octobre 1,861,599 personnes. Ils en employèrent 1,884,176 en septembre.

C'est le ministère de la Voirie du Québec qui a mis le plus de monde à la porte.

Les salaires payés par les patrons des 14,921 industries en octobre se sont élevés à \$80,250,107, contre \$59,714,662 en septembre. La moyenne de salaire par personne a été de \$32.36 contre \$31.69 en septembre.

Nomination de M. A. MacNamara

Ottawa, 12 (C.P.) — M. Arthur MacNamara, sous-ministre du Travail et directeur du service sélectif, vient d'être nommé par le gouvernement au comité exécutif du Bureau international du travail.

C'est ce qu'a annoncé hier M. Mitchell, ministre du Travail, dans le cabinet de M. Mackenzie King. M. MacNamara succède à M. V. C. MacDonald, ancien sous-ministre du Travail, qui est récemment retourné à ses fonctions de doyen de la faculté de droit de l'Université Dalhousie, à Halifax. Le comité exécutif, de l'Office international du travail, se réunit quatre fois l'an. Y sont représentés, en plus du Canada, les États-Unis, la Belgique, la Chine, la France, la Grande-Bretagne, les Indes, la Hollande, le Brésil, le Chili, le Mexique, la Norvège, la Pologne, la Yougoslavie, le Pérou et la Grèce.

On réduit d'une once la ration
du beurre

Ottawa, 12 (C.P.) — La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a annoncé hier que, afin que la production suffise à la consommation, la ration de beurre était de nouveau réduite de sept onces par personnes et par semaine, à environ six onces, et cela à partir de la semaine commençant le premier de l'an.

On réduira en ordonnant que les coupons de rationnement ne soient valables qu'un à la fois, contre deux actuellement et qu'on puisse n'en utiliser que trois au lieu de quatre chaque mois.

La Commission a expliqué que cette mesure était prise parce que la production du beurre est beaucoup moins considérable l'hiver que l'été.

M. K. H. Olive, administrateur des produits laitiers, a dit que chaque personne aura dans les 4 prochains mois six livres de beurre. Il a ajouté: "Nous croyons que les Canadiens attendent de nous que nous dirigions le rationnement de telle sorte que l'on aura toujours du beurre, même en petite quantité, plutôt que de courir plus tard le risque de n'en pas avoir du tout."

Militaires promus outre-mer

Ottawa, 12 — Les quartiers généraux de la Défense Nationale à Ottawa annoncent la promotion de 132 officiers et soldats de l'Armée canadienne outre-mer. On trouve dans cette liste la promotion de deux lieutenants-colonels au grade de colonel intérimaire; de deux majors au grade de lieutenant-colonel intérimaire; de 35 capitaines au grade de major intérimaire et de 2 capitaines honoraires au grade de major honoraire; de 67 lieutenants au grade de capitaine intérimaire et la première nomination au grade de lieutenant de 6 soldats.

On remarque sur cette liste le major J.-M.-P. Sauvé, de Montréal, promu lieutenant-colonel intérimaire, et le capitaine F.-J. Beaudoin, de Compton, promu major intérimaire.

Les Trois-Rivières honorent
leurs héros

La journée de l'Immaculée-Conception a été témoin de fêtes émouvantes, tenues dans la cité de La-Violette. Les autorités civiles, militaires, religieuses, se sont réunies pour rendre un hommage vibrant aux héros dont s'enorgueillit cette charmante petite ville riveraine du Saint-Laurent.

Les fêtes s'ouvrirent par un défilé de plus de mille hommes des services armés qui comprenaient les détachements suivants: la fanfare H.M.C.S. Donnacona et un détachement de Wrens, les cadets de la marine des Trois-Rivières, la fanfare du dépôt d'aviation de La-Croix et le personnel de l'école d'entraînement pour les aviateurs des Trois-Rivières, la fanfare du centre d'entraînement A-12 de Farnham; le régiment de tanks no 12 des Trois-Rivières; l'académie de LaSalle; et le détachement portant les drapeaux des Nations-Unies. Au pied du monument du Flambeau et du cénotaphe érige

Les obsèques de Mgr
A.-V.-J. Piette

S. E. Mgr Charbonneau a chanté le service en l'église St-Stanislas

Les obsèques de Mgr A.-V.-J. Piette, P.A., curé-fondateur de la paroisse Saint-Stanislas, et ancien recteur de l'Université de Montréal, ont eu lieu samedi matin, en l'église Saint-Stanislas, où la dépouille avait été exposée en chapelle ardente.

Le service funèbre a été chanté par Son Exc. Mgr Charbonneau, archevêque du diocèse et chancelier de l'Université de Montréal, qui avait à ses côtés, comme prêtre d'office, Mgr Olivier Maurault, P.S.S., recteur de notre université locale canadienne-française. M. l'abbé Ernest Labelle, curé de Saint-Pierre-Claver, et M. l'abbé Pierre-Claver, curé de Sainte-Brigitte, agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre d'honneur. Les diacre et sous-diacre d'office étaient M. l'abbé Georges Deniger, aumônier des étudiants, et C.-E. Guilbault, vicaire à Saint-Stanislas. Le cérémoniaire était M. l'abbé Paul Touchette.

Les porteurs d'honneur étaient MM. les abbés C.-W. Lacourse, curé de Lachute, J.-C. Beaudin, aumônier du Mont Saint-Louis, Henri Deslongchamps, curé de la Nativité, G. Sanche, curé de Notre-Dame des Neiges.

On remarquait dans la sanctuaire L.L., E.E., N.N., SS., Conrad Chaudmont, évêque auxiliaire de Montréal, et Joseph-Henri Prud'homme; N.N., SS., Philippe Perrier, P.A., vicaire général de l'archidiocèse; Albert Valois, P.A., J.-A. Mousseau, P.D., G. Chartier, P.A., Emile Chartier, P.D., Edgar Laroche, P.M.E., P.A., Henri Jeannotte, P.S.S., P.D., Gerald McShane, P.D., curé de Saint-Patrice; Armand Chausse, P.D.; MM. les chanoines Zénon Alary, Jacques Papien, P.D., Darche, Joseph Picotte, Arthur Delorme, C.-E. Saint-Germain, Lionel Groulx, J.-H. Leclerc, J.-A. Bourassa, ainsi que de nombreux abbés et représentants des principales communautés religieuses.

Les représentants de l'Université de Montréal étaient: Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal; le Dr J.-R. Pélipin, de l'Hôtel-Dieu; le Dr Georges Baril, faculté des sciences; M. Damien Jasmin, faculté de philosophie; le Dr Edmond Dubé, faculté de médecine; M. Jean Houper, faculté des lettres; le Dr Donald Hingston, de l'Hôtel-Dieu; les Drs Gustave Gauthier, Adolphe L'Archevêque, Théo. Côté et Arthur Renaud, faculté dentaire; M. Guy Vanier, faculté des sciences sociales, économiques et politiques, M. A.-J. Laurence, faculté de pharmacie. On remarquait également MM. Victor Doré, surintendant du département de l'Instruction publique, et Albion Jetté, chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre, directeur du service du clergé chez Dupuis Frères.

Les belles histoires de
la Comtesse de Ségur

Les malheurs de Sophie
Nouveaux contes de fées
L'Auberge de l'Ange-Gardien
Le général Dourakine
Le mauvais génie
Les petites filles modèles
Les mémoires d'un âne
Quel amour d'enfant!
La fortune de Gaspard
Jean qui grogne et Jean qui rit
La secour de Gribouille
Après la pluie le beau temps
Les deux nigauds
Comédies et proverbes
Les bons enfants
Evangile d'une grand-mère.
Chaque volume,
franco..... 40

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

TARIF
des annonces classifiées
du
"DEVOIR"

Téléphone: 5Eclair 3361
1 cent le mot 25c minimum comptant
Annonces facturées 14c le mot 40c minimum
NAISSANCES, SERVICES, SERVICE ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSAGES REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot minimum de 50c. PIANOS, SALLIES, PROCESSIONS, MARIAGES 50c par insertion

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. André Arès, 57, rue St-Jacques, Plateau 9107. 1 n.o

Chambre demandée

Dame désire boucior double non meublé, système gaz, téléphone. Rez-de-chaussée, famille privée et tranquille. CR. 7489.

EMPLOI DEMANDE

Aide-fermier de confiance, exempt service militaire, expérience, bonnes références, culture générale, faire offre. Ecrire case 18, "Le Devoir". 14-11-44

Livres demandés

Attention! achetons livres français de tous genres, romans, littérature, histoire, biographies, dictionnaires, encyclopédies, etc. Allons à domicile. TRANQUILLE & BOUCHER, libraires 4663 St-Denis, HA. 1770.

Trappeurs, attention

Secret pour capturer les renards aux pièges, l'automne ou l'hiver, méthode garantie. S'adresser LOUIS BERUBE, ST-ALEXANDRE, Co. Kamouraska, P.Q.

Un centre civique
à Sherbrooke

Sherbrooke, 12 (D.N.C.) — Me Edouard Boisvert, C.R., président de la Commission scolaire catholique de cette ville, annonce qu'à la suite d'une entente avec les autorités municipales, la Commission a retenu les services de trois architectes pour préparer des plans en vertu de l'établissement du centre civique qui doit renfermer le local de l'Ecole supérieure de commerce. C'est là l'une des nombreuses décisions prises lors de la dernière réunion de la Commission scolaire.

Me Boisvert a ajouté que les trois architectes en question sont MM. J.-Aimé Poulin, André Royer et Albert Poulin.

Le président de la Commission scolaire annonce aussi que cet organisme a acheté de M. J.-O. Chartier, ancien échevin, une série de vingt lots dans les limites de Collinsville, pour la construction de la future école de cette paroisse. Les lots achetés sont situés en face du site de la future église de Notre-Dame du Rosaire.

Une troisième importante décision prise à cette réunion de la Commission scolaire, c'est l'achat d'un grand nombre de livres de lecture pour garnir les bibliothèques de classes dans les écoles de garçons. A l'heure actuelle, certaines écoles ont bon nombre de livres, celle qui en possède le plus ayant une bibliothèque de 1,200 volumes. Toutefois, ces volumes ne sont pas tous à la page et la Commission scolaire veut rafraîchir les rayons de ces bibliothèques avec des ouvrages récents, notamment avec des éditions spécialement à la jeunesse. A cette fin, la Commission a voté un octroi de \$100 pour les trois écoles de garçons, à l'académie Saint-Jean-Baptiste, à l'Ecole supérieure dans le centre, et à l'académie La-

Délégués du Québec au Parlement du Manitoba



Groupe de délégués du Québec visitant le parlement du Manitoba à l'issue de la réunion du Comité d'organisation pour les neuf provinces, tenue en la ville de Winnipeg, les 13, 14 et 15 novembre dernier, sous les auspices du parti

progressiste-conservateur. On remarque de gauche à droite: rangée du haut, Me Paul-E. Lafontaine, avocat, M. Philias Paré, industriel, tous deux de Montréal, Mme John Bracken, Me Paul-Emile Gagnon, c.r., maire de Rimouski. Au premier

plan: M. John Bracken, chef national du parti, et Mlle Madeleine Paré, M. J.-A. Mann, délégué de langue anglaise, n'apparaît pas sur cette photo. M. Bracken est assis au fauteuil qu'il occupa durant 22 ans en sa qualité de premier ministre du Manitoba.

roque, dans l'ouest, et \$50 à chacune des autres écoles de garçons, Racine, Sainte-Thérèse, Saint-Dominique et autres.

La Commission se propose de se montrer aussi généreuse dans un avenir rapproché, pour les écoles de filles et couvents. Plusieurs frères enseignants de nos maisons d'éducation assistaient à la réunion, précisément à cause de cette décision et ont fourni des renseignements sur l'état actuel des bibliothèques de classes dans leurs éco-

les.

Enfin, à cette réunion, on a fixé la date des vacances de Noël et du Jour de l'An et des Rois. Tous les écoliers et écolières qui fréquentent les maisons d'enseignement sous la juridiction de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, abandonneront les classes le 22 décembre, un vendredi, pour y retourner le 8 janvier, un lundi. Notons que cette année, Noël et le Jour de l'An tombent un lundi, et l'Épiphanie, un samedi.

Marie-Antoinette

par Stefan ZWIEG

Volume de 500 pages.
Au comptoir \$3.00,
par la poste \$3.15.

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

PROTECTION DES LOCATAIRES
CONTRE L'ESCROQUERIE

Des mesures ont été prises en vue de mettre fin aux conditions arbitraires de location imposées par certains propriétaires ou par leurs agents aux locataires ou à ceux qui cherchent un lieu d'habitation.

Les mesures de protection suivantes
sont maintenant en vigueur

- Il n'est pas permis d'exiger d'un locataire une compensation sous forme de commission, boni, gratification ou prime quelconque pour l'obtention ou la location de tout lieu d'habitation.

EXTRAIT DE L'ORDONNANCE No 459

"Nul ne peut directement ou indirectement, en louant ou en offrant à louer un logement ou une chambre, ou en négociant un bail ou le renouvellement d'un bail à son sujet, demander, exiger, percevoir ou recevoir d'un locataire actuel ou éventuel de ce logement ou chambre une commission, boni, gratification, récompense ou prime en argent ou appréciable en argent... etc."

- La vente de meubles à un locataire ou la location de meubles par quelqu'un d'autre que le propriétaire de l'immeuble, en guise de condition de location, est prohibée jusqu'à ce que la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Division des loyers, ait approuvé le prix de vente ou de location des dits meubles.

EXTRAIT DE L'ORDONNANCE No 459 de la Commission des Prix

"Nul ne peut directement ou indirectement en louant ou en offrant à louer un logement ou une chambre, ou en négociant un bail ou le renouvellement d'un bail à son sujet, obliger le locataire actuel ou éventuel:

- (a) à acheter une marchandise d'une personne quelconque à moins que le prix maximum de cette marchandise n'ait été fixé par l'Estimateur des loyers; ou
- (b) à louer une marchandise de toute personne autre que le locateur de ce logement ou chambre, à moins que le prix maximum de cette marchandise n'ait été fixé par l'Estimateur des loyers.

Pour plus amples détails sur la procédure à suivre pour faire approuver le prix de vente ou de location de meubles, adressez-vous au bureau le plus rapproché de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

- Il est défendu à tout propriétaire d'exiger le paiement du loyer, à l'avance, pour une période de temps déraisonnable.

EXTRAIT DE L'ORDONNANCE No 459 de la Commission des Prix

"Nul n'obligera le locataire actuel ou éventuel d'un logement ou d'une chambre à payer plus qu'un mois de loyer d'avance ou, si le loyer est ou sera payable à la semaine, plus qu'une semaine de loyer d'avance."

S'IL Y A DOUTE au sujet de la légalité des exigences d'un propriétaire,

LES LOCATAIRES devront soumettre le cas au bureau le plus rapproché de l'Administration des loyers, Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

L'Administrateur des loyers a l'autorité voulue pour décider si les conditions faites au locateur sont équitables. La décision de l'Administrateur des loyers est finale.

ADMINISTRATION DES LOYERS

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Collection Gloire
Nationale

par
Guy LAVIOLLETTE

Christophe Colomb
Jacques Cartier
Robert Cavalier de La Salle
Louis de Buade Comte de Frontenac
Isaac Jogues, S.J.
Marie-Madeleine de Verchères
Marguerite d'Youville
Nombreuses illustrations en couleurs
Format 10 x 6 1/2
Chaque album,
au comptoir \$0.25
par la poste \$0.30
La série, \$2.00 franco

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La Maison canadienne
ouverte à Paris

Ottawa, 12 (C.P.) — On annonce aujourd'hui que la Maison canadienne, où logeaient avant la guerre nos étudiants canadiens, fréquentant l'Université de Paris sera rouverte sous peu et utilisée comme centre d'éducation pour le personnel de l'Armée canadienne en France. Le colonel W. Bovey, président du comité des services éducatifs de la Légion canadienne, a dit que cette rouverture était due, pour une large part, au général H. D. G. Crerar, commandant de l'Armée canadienne dans le nord-ouest de l'Europe, et au major-général Georges Vanier, ambassadeur canadien en France.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

MANUFACTURIERS
Mouleurs - Cadres - Miroirs
Rénovation de cadres et miroirs
LANC 2264

M. Houde redevient maire de Montréal avec une majorité de 14,783 voix

Le nouvel élu restera à son poste pendant trois ans, en vertu du résultat affirmatif du referendum — 46 pour cent des électeurs ont exercé leur droit de vote — Déclarations de MM. Houde et Raynault — Visite à l'hôtel de ville de l'élu — Division du vote anglais et du vote canadien-français — 7 conseillers ont été battus — On parle déjà de la formation du comité exécutif

La ville de Montréal, après quatre années d'administration sous la conduite de M. Adhémar Raynault, a décidé hier de changer de maire et elle a confié ce poste à M. Camillien Houde, qui en est ainsi à son cinquième terme comme premier magistrat de notre ville. Pour la première fois de sa carrière politique, M. Houde administrera pendant trois ans conformément au désir de la population, qui a voté en majorité hier en faveur de la prolongation de deux à trois années du terme d'office du conseil municipal.

Le dépouillement du scrutin s'est divisé en trois périodes, hier soir. Au cours de la première, très brève, M. Camillien Houde a pris une majorité assez petite sur son adversaire. La deuxième, qui a duré ensuite pendant le reste de la première moitié du décompte, a été nettement favorable à M. Raynault. Enfin, vers 9 heures 45, M. Houde reprenait la majorité et il ne devait plus la perdre jusqu'à la fin de l'addition des votes. Les résultats finaux, à la mairie, furent donnés vers 10 heures 35. 1129 voix pour M. Houde et 48,134 pour M. Raynault, soit une majorité de 14,783 pour le nouveau maire de Montréal.

M. Houde à l'hôtel de ville

Les derniers résultats étaient à peine connus que des gens commencent à arriver en grand nombre à l'hôtel de ville. Il en venait de tous les côtés. Nous avons remarqué particulièrement le groupe de Saint-Henri, celui de Sainte-Marie, quartiers en majorité ouvriers et qui ont donné une très forte majorité à M. Houde.

La délégation de Saint-Henri a discuté assez longtemps au coin de la rue Notre-Dame et de la place Vaubert, pour savoir si M. Houde entrerait triomphalement par la porte principale ou s'il ferait démocratiquement son entrée par la porte de la place Vaubert. Après discussion, on décida de diviser la délégation en deux sections, afin de "couvrir" les deux portes et d'être certain de ne pas manquer le maire.

Peu à peu la foule s'était assemblée et vers 11 heures 15, à son arrivée, M. Houde fut salué par des acclamations bruyantes. La foule s'est tassée dans le hall d'honneur et M. Houde fut empêché de parler pendant plusieurs minutes, tant l'ovation était assourdissante. Dans la foule on remarquait plusieurs conseillers nouvellement élus, qui étaient venus saluer M. Houde et qui prenaient tout simplement part à des défilés organisés dans leurs districts respectifs par leurs partisans.

Dès qu'il put ouvrir la bouche, M. Houde s'écria que la lutte avait été rude, mais que "les puissances coalisées ont été vaincues par la masse populaire".

Je commence, dit M. Houde, en félicitant les nouveaux élus et en leur offrant ma plus entière collaboration, à condition qu'ils m'accordent en retour la leur. M. Houde remercia la population "qui lui donne un témoignage de confiance" et avertit les autorités publiques qu'elles devront "de plus en plus" tenir compte de l'opinion populaire.

M. Houde a terminé sa brève allocution en affirmant qu'il n'avait aucune amertume dans le cœur, pas même contre l'élément anglais, qui a fait bloc autour de M. Raynault.

M. Adhémar Raynault

Voici le résumé de l'allocution faite hier soir à la radio par M. Adhémar Raynault, quelques minutes après que l'on eut concédé l'élection à son adversaire. M. Raynault fut présenté par M. Maurice Rinfret, un de ses principaux organisateurs.

"A l'heure où je vous parle, dit M. Raynault, nous savons que j'ai obtenu la majorité des votes. Je félicite mon adversaire de sa victoire, et je vous souhaite de la voir réaliser les promesses qu'il a faites au cours de sa campagne. Je souhaite à la population de ne pas être déçue."

Je ne regrette pas de ne pas avoir reçu les suffrages, car je n'aurais pas désiré retourner à la mairie. Au contraire, je désire d'un grand cœur me retirer dans mon foyer pour m'occuper de mes affaires personnelles. C'est sur la pression d'un nombre considérable de citoyens intéressés à la bonne conduite de la municipalité que je m'étais lancé dans la politique municipale au cours des dernières années.

J'ai fait une lutte propre et digne. Je remercie tous ceux qui m'ont aidé au cours de ma campagne. Je ne conserve aucune rancune; je veux tout oublier en songeant que j'ai la sympathie des meilleurs éléments de la population. Je me console en pensant que si j'ai été battu, c'est surtout à cause d'un concours de circonstances. Il était facile pour mon adversaire d'en profiter, pour soulever les passions qui ont parlé plus fort que la raison.

Dans un avenir rapproché, nous aurons l'occasion aussi de mettre à jour une conspiration qui a contribué à donner l'élection à mon adversaire. Je prie les électeurs de noter avec soin les propos qu'il a tenus au cours de sa campagne. Je souhaite que la population ne regrette pas de l'avoir élu.

De nouveau je donne un merci sincère à tous ceux qui m'ont prêté main-forte au cours de ma campagne.

Vote satisfaisant

111,051 électeurs ont exercé leur droit de vote. Ce chiffre, passablement inférieur au record de 150,000 votes enregistrés lors de l'élection de M. Houde en 1938, est tout de même satisfaisant puisque 46% des électeurs ont voté. On se souvient qu'en 1942 à peine 22% des citoyens de Montréal s'étaient rendus aux urnes.

Certaines remarques

M. Camillien Houde, faisait remarquer un journal anglais du matin, est "passé du camp de concentration à la toge de maire". Après 4 années d'internement M. Houde s'est servi de cette retraite forcée comme d'un argument de base pendant toute sa campagne, affirmant qu'il était "un symbole". La population canadienne-française a répondu en masse à l'appel de M. Houde. Il a pris ses plus fortes majorités dans les quartiers populaires et ouvriers.

Saint-Henri, district No 1, a donné 6,681 voix à M. Houde et 2,718 à M. Raynault. Sainte-Marie, le comté de prédilection de M. Houde, situé dans le district No 10, a enregistré 9,070 votes pour le nouvel élu et 4,646 pour son adversaire. M. Houde a également pris une imposante majorité dans le district No 8, qui compte plus de 26,000 électeurs. Dans ce district les votes ont été de 8,542 contre 3,362.

Par contre M. Raynault a nettement le dessus dans les districts anglais. Nos compatriotes de langue anglaise ont fait bloc autour de M. Raynault et c'est même ce qui explique que la défaite de M. Raynault n'ait pas été plus complète.

Le district No 3 a donné 8,341 voix à M. Raynault et seulement 1,007 à son adversaire. Ce district est situé dans Notre-Dame-de-Grâce. La même situation s'est présentée dans le district 4 où M. Raynault a pris une majorité de 5,000 votes.

Chez les conseillers

Sept conseillers sortant de charge ont été défaits aux urnes hier. Au nombre de ceux-ci on compte M. Amédée Marcotte, dans Saint-Henri; M. J. B. Nesbitt, dans Rosemont; représentant du Conseil municipal à la Commission des écoles protestantes de Montréal; M. Antonio Smith et Hector Lortie, également de Rosemont; M. Philippe Dandurand, dans le district 6; M. Paul Leblanc, dans le district No 10 et M. Paul Marchand dans 11B.

A la prochaine réunion du conseil on comptera 13 nouvelles figures. On commence déjà à faire des conjectures au sujet de la formation du Comité exécutif. La présence de M. Houde et l'influence directe qu'il exercera sur plusieurs conseillers exercera un facteur décisif dans la formation de l'exécutif. Ce sont M. J.-M. Dubreuil, député de Jeanne-Mance à l'Assemblée législative et M. Edmond Hamelin qui ont obtenu les plus fortes majorités.

Le referendum

69,185 citoyens de Montréal ont voté en faveur du prolongement de trois ans du terme du Conseil municipal, alors que 46,123 se sont prononcés pour le maintien du statu quo, ce qui laisse une majorité de 13,062 voix en faveur du changement.

Deux districts seulement ont voté "non" en majorité. Ce sont les districts 3 et 5. Voici le résultat du referendum, par district:

District	OUI	NON
1.....	5,470	3,678
2.....	2,624	1,600
3.....	3,888	5,469
4.....	4,717	4,455
5.....	4,845	4,740
6.....	5,778	3,738
7.....	5,428	3,576
8.....	7,048	4,163
9.....	6,154	5,105
10.....	7,269	5,756
11.....	5,826	3,943

aussi pour les puissances moyennes et à l'égard des puissances qui apportent une faible contribution à la nouvelle ligue.

De plus, avant qu'il ne délègue au conseil de sécurité le droit de lui enlever le commerce avec les nations étrangères et de fournir des troupes, du matériel et d'autres facilités pour combattre un agresseur futur, le Canada veut s'assurer s'il lui est impossible d'obtenir le droit de veto pour l'usage de ses propres troupes ou s'il a le droit de voter en faveur de la décision.

Elevé au sacerdoce

Les Trois-Rivières, 12 (D.N.C.) — Son Exc. Mgr A.-O. Comtois, évêque des Trois-Rivières, a conféré l'ordre du sacerdoce au R. Père Jean-Charles Badaux, de la Fraternité Sacerdotale, en la chapelle du Monastère du Précieux-Sang des Trois-Rivières. Il était assisté du R. Père J.-Albert Allard, de la Fraternité sacerdotale, et du R. Père Gilles Comtois, de la même congrégation. Le R. Père Joseph Leboeuf, C.F.S., assistait le nouveau levite. A la même cérémonie, M. l'abbé René Martin, du Grand séminaire, fut élevé au sous-diaconat. On remarquait au sanctuaire: le Très Révérend Albert Cousineau, supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix, les RR. PP. Armand Groulx, C.S.C., curé de Ville Saint-Laurent, Paul-Emile Hotte, C.S.C., professeur au collège de Saint-Laurent; MM. les abbés J.-G. Turcotte, du séminaire, Antonio Magnan, aumônier du monastère; plusieurs séminaristes et religieux de la Fraternité sacerdotale.

Les détails du scrutin dans les divers districts

Le vote à la mairie et en faveur du referendum — Les conseillers élus

Voici les détails du scrutin aux élections municipales d'hier, dans les divers districts électoraux de la métropole, ainsi que la liste des conseillers élus et le vote donné au referendum pour ou contre la prolongation à trois ans du terme des nouveaux élus:

DISTRICT No 1

Mairie:	
Houde	6681
Raynault	2718
Referendum:	
Oui	5470
Non	3678

Conseillers "A":

Sauvé	1170
Lauriat	883
Tremblay	693

Conseillers "B":

Morin	4258
Moreau	4182
Lafaille	3462

DISTRICT No 2

Mairie:	
Houde	2709
Raynault	1816
Referendum:	
Oui	2624
Non	1600

Conseillers "A":

Fréchette, Hogan, O'Flaherty, élus par acclamation.	
---	--

Conseillers "B":

Burrows, Hanley, Healy, élus par acclamation.	
---	--

DISTRICT No 3

Mairie:	
Houde	1007
Raynault	8341
Referendum:	
Oui	3849
Non	4899

Conseillers "A":

Asselin, Quintin, Rowat, élus par acclamation.	
--	--

Conseillers "B":

Lyall	5590
Allen	4752
Murphy	4044

DISTRICT No 4

Mairie:	
Houde	2076
Raynault	7801
Referendum:	
Oui	4759
Non	4504

Conseillers "A":

McKenna	1464
Fisher	1227
Perron	967

Conseillers "B":

Quinn	6596
Dunford	6125
Lafleur	5727

DISTRICT No 5

Mairie:	
Houde	4918
Raynault	4969
Referendum:	
Oui	4645
Non	4743

Conseillers "A":

Victor	1045
Seigler	959
Kobler	718

Conseillers "B":

Rochon	6658
Buhay	4684
Bass	2909

DISTRICT No 6

Mairie:	
Houde	7050
Raynault	3772
Referendum:	
Oui	5778
Non	3738

Conseillers "A":

Filion	1552
Prud'homme	1027
Carrière	881

Conseillers "B":

Dubreuil	4636
Simard	2959
Charpentier	3030

DISTRICT No 7

Mairie:	
Houde	6342
Raynault	3058
Referendum:	
Oui	5428
Non	3576

Conseillers "A":

Corbeil, Desrochers, Leblanc, élus par acclamation.	
---	--

Conseillers "B":

Savignac	5130
Ratelle	3788
Duclos	2505

DISTRICT No 8

Mairie:	
Houde	8542
Raynault	3362
Referendum:	
Oui	7048
Non	4163

Conseillers "A":

Gaudry	1110
Dubeau	1018
Lévesque	989

Conseillers "B":

Desmarais	5987
Goyette	5112
Godin	4746

DISTRICT No 9

Mairie:	
Houde	7642
Raynault	3996
Referendum:	
Oui	6154
Non	5105

Conseillers "A":

Lamarre	1555
Lalancette	1433
Farley	1390

Conseillers "B":

Guèvremont	6272
Verville	4630
Dubeau	4359

DISTRICT No 10

Mairie:	
Houde	9070
Raynault	4646
Referendum:	
Oui	7269
Non	5756

Conseillers "A":

Jeannotte	1424
Drolet	1293
Allan	1184

Conseillers "B":

Hamelin	7481
Gauthier	5374
Côté	4659

DISTRICT No 11

Mairie:	
Houde	6784
Raynault	3717
Referendum:	
Oui	5826
Non	3943

Conseillers "A":

Constantin	1250
Girard	1247
Rodrigue	986

Conseillers "B":

Brien	4268
Croteau	3923
Normandin	3365

Le chan. A. Deschênes

curé à Saint-Stanislas

Il succède à feu Mgr Piette

La chancellerie de l'archevêché a rendu public la nomination de M. le chanoine Arthur Deschênes, aux fonctions de curé de la paroisse Saint-Stanislas de Kostka. M. le curé Deschênes succède à Mgr Vincent-Joseph Piette, P.A., décédé la semaine dernière.

M. le curé Deschênes est né le 6 juin 1886 à Saint-Antoine, comté de Temiscouata, de Pierre Deschênes et de Léda Dubé. Il a fait ses études classiques au collège de Montréal et au séminaire de philosophie, ses études théologiques au Grand séminaire de Montréal. Il a obtenu ses doctorats en philosophie, en théologie et en droit canon.

Il fut ordonné prêtre le 25 juillet 1909, en la basilique de Montréal.

En septembre 1909, il était nommé vicaire à St-Martin, comté de Laval, en septembre 1910, vicaire à St-Tréne de Montréal; en septembre 1912, professeur au collège de St-Jean; en 1914 vicaire au St-Enfant-Jésus; de 1914 à 1923 il alla étudier à Rome; en 1923 il revient

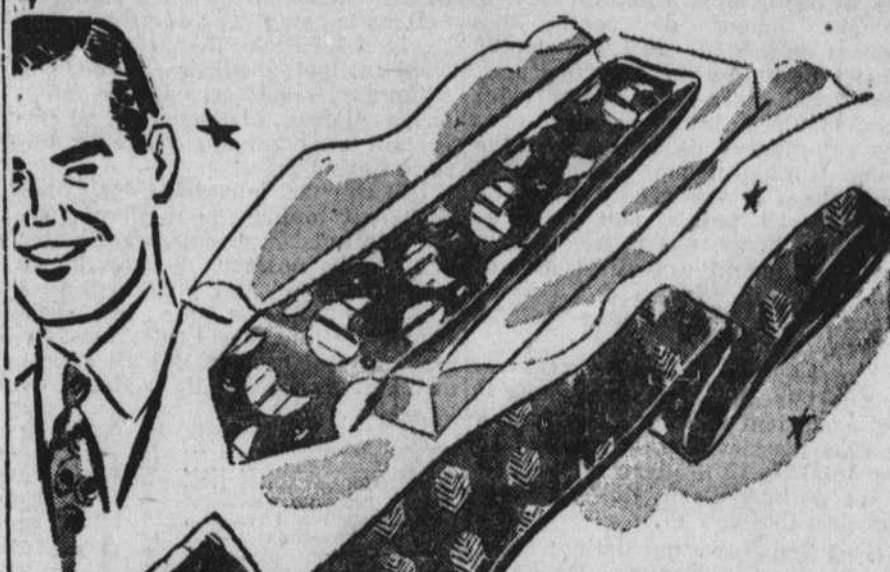
OUVERTS DE 10 h. à 6 h. 30, SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

Les Etrennes "TULIPE"

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Nous en avons de toutes sortes dans cette marque TULIPE... qu'il s'agisse du cadeau de Noël ou des ETRENNES du Jour de l'An.



CRAVATES

"TULIPE"

... préférées de tous les hommes au goût masculin sobre et distingué... TULIPE est une marque canadienne digne de votre attention... les tissus sont de haute qualité, les coloris sobres.

CES CRAVATES "TULIPE" sont confectionnées à la main... ce qui prévient les faux-plis.

1.00 et 1.50

FOULARDS

"TULIPE"

... souples et au toucher soyeux, les foulards TULIPE feront la joie de tout homme qui aime la belle qualité dans les accessoires de rue. Cache-miroir de laine, beaux dessins en bleu, brun, marron, de paisibles... Extrémités avec 5.00 frange.

GANTS

LAINE ET PEAU

Gants de laine avec paume de la main en peau souple. Rien de plus pratique ni de plus chaud l'hiver... surtout pour celui qui conduit sa voiture par tous les temps. En brun, gris, beige. Pointures petites, moyennes, grandes. LA PAIRE 1.85

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

JEUDI SOIR, 7 h. 30, CHLP

PROGRAMME PERE NOEL

Enfants, écoutez ce programme si amusant...

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir. gén. RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

comme vicaire au St-Enfant-Jésus; en 1929 il fut nommé chapelain de la maison-mère des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie; en 1930, curé de Ste-Dorothee; en 1934, curé de Ste-Brigitte; le 21 avril 1943 il fut nommé chanoine honoraire de la cathédrale et le 9 décembre 1944 nommé curé de la paroisse Saint-Stanislas de Kostka.

Elections à la fraternité des papetiers

Les Trois-Rivières, 12 (D.N.C.) — La Fraternité internationale des papetiers (local 163 de la Canadian International Paper), a réélus ses officiers pour 1945. Les élections donneront le résultat suivant: président, MM. J.-B. Arseneault; vice-président, Ovide Champoux; secrétaire-correspondant, John Prentice; sec.-financier, J.-Donat Normandin; trésorier, Lucien Marsil; syndics, Maurice Pélusé, Alide Isabelle, René Baribeau; sentinelles, Frédéric Gariépy et Aimé Lambe.

M. Gaston Vallières a été réélu président du conseil central des syndicats nationaux. Les autres officiers sont MM. W. Brûlé, 2e vice-président; J.-B. Poliquin, 1er vice-président; Mme B. Charest, 3e

Le beau risque de la foi

par l'abbé JOLY

Notre volonté de bonheur et l'offre du Christ. Psychologie du croyant et de l'incroyant — Points de vue d'autres religions et de l'irréligion contemporaine.

Volume de 190 pages. Au comptoir .80s, par la poste .85s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Articles de piété pour les étrennes

Chapelets, missels, bijouterie religieuse, statuettes, etc.: assortiment le plus varié à votre choix.

DESMARAS & ROBITAILLE, Limitée

70 OUEST, RUE NOTRE-DAME

